



EHESP

Ingénieur d'études sanitaires

Promotion : **2023**

Date du Jury : **27 Novembre 2023**

**L'exposition au plomb dans l'habitat
sous-estimée
dans le département de l'Orne ?
Comment redynamiser
les partenaires ?**

Audrey PARIS

Remerciements

Je remercie particulièrement Marie TEYSSANDIER, maître de stage, pour la qualité de son accompagnement, sa bienveillance et sa confiance. Sa disponibilité, sa pédagogie m'ont permis d'appréhender le stage avec sérénité.

Ensuite, mes remerciements vont vers Barbara LE BOT, référente EHESP, pour son suivi pédagogique.

J'adresse de chaleureux remerciements à l'équipe de l'unité départementale d'Alençon : Isabelle, Marine, Véronique, Christian, Nathalie, Romain, Alexandre, Frédéric, Aurélie et Sylvie.

Nos échanges, leurs sourires punctuaient de façon très agréable les journées.

Je tiens à remercier l'ensemble de mes collègues de la Région normande et toutes les personnes sollicitées dans le cadre du stage pour le temps accordé, l'attention donnée. Ce sont ces échanges qui ont nourri et enrichi ma réflexion.

Sommaire

Introduction	1
1 Méthodologie d'étude.....	3
1.1 Les risques sanitaires liés au plomb et la réglementation	3
1.2 Etat des lieux de la situation dans l'Orne	3
1.2.1 Caractérisation de la population et du parc immobilier ornais.....	3
1.2.2 Activité de dépistage	3
1.2.3 Activité dans le département de l'Orne.....	4
1.3 Définition d'une stratégie d'action destinée aux acteurs de l'habitat.....	4
1.3.1 Etat des lieux des actions de sensibilisation au niveau national	4
1.3.2 Caractérisation des connaissances des acteurs ornais	5
1.3.3 Identification des freins et leviers au repérage de situations à risques	6
2 Le plomb : risques sanitaires et dispositifs de gestion.....	6
2.1 Le plomb : un enjeu de santé publique.....	6
2.1.1 Sources et voies d'exposition	6
2.1.2 Effets sanitaires	7
2.1.3 Population exposée	8
2.2 Dispositif réglementaire de lutte contre le saturnisme infantile	8
2.2.1 Dispositif de prévention	9
2.2.2 Gestion de situation en cas de saturnisme avéré.....	10
3 L'Orne, un territoire sous-estimé en matière de saturnisme infantile.....	10
3.1 Panorama de l'habitat.....	10
3.2 Activité de dépistage	13
3.3 Activité du pôle ornais de lutte contre habitat indigne	14
3.4 Réalisation d'enquêtes environnementales.....	15
4 Pourtant des outils de sensibilisation existent	17
4.1 Actions internationales	17
4.2 Actions nationales	17
4.3 Actions régionales déclinées dans le département de l'Orne.....	17

4.4	Suivi des indicateurs dans l'Orne	18
5	Proposition de plan d'actions	19
5.1	Formation des partenaires de l'habitat et sensibilisation du public.....	19
5.1.1	Intervention dans le cadre de la journée des Maires de l'Orne	19
5.1.2	Information aux acteurs de l'immobilier de l'Orne.....	20
5.1.3	Formation de repérage des acteurs de l'habitat	20
5.1.4	Réalisation d'outils de communication destinés au public.....	21
5.2	Facilitation du repérage	21
5.2.1	Réseau d'observateurs de terrain.....	21
5.2.2	Réalisation d'une cartographie des signalements LHI.....	22
5.2.3	Modification de la grille POLHI.....	22
5.2.4	Réalisation d'une fiche pratique.....	22
6	Discussion	23
6.1	Sur les rencontres.....	23
6.2	Sur les résultats des questionnaires	24
6.3	Sur la stratégie d'actions	24
	Conclusion.....	25
	Bibliographie.....	27
	Liste des annexes.....	I

Liste des sigles utilisés

AFVS : Association des Familles Victimes du Saturnisme
ARA : Auvergne Rhône Alpes
ARS : Agences Régionales de Santé
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAP-TV : Centre Antipoison et de Toxicovigilance
CCH : Code de la Construction et de l'Habitation
CLS : Contrat Local de Santé
COFIL : Comité de pilotage
CREP : Constat de Risque d'Exposition au Plomb
CSP : Code de la Santé Publique
DDT : Délégation Départementale des Territoires
DO : Déclaration Obligatoire
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRIPP : Diagnostic du Risque d'Intoxication par le Plomb des Peintures
EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ERP : Etablissement Recevant du Public
ESTEBAN : Etude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition)
HCSP : Haut Conseil de Santé Publique
HdF : Haut de France
IdF : Ile de France
IGS : Ingénieur du Génie Sanitaire
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
LHI : Lutte contre l'Habitat Indigne
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PACA : Provence Alpes Côte d'Azur
PDLHI : Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne
POLHI : Pôle Ornais de Lutte contre l'Habitat Indigne
PPS : Prévention Promotion de la Santé
PRSE : Projet Régional Santé Environnement
QQOQCP : Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Pourquoi
RESE : Réseau d'Echanges en Santé Environnementale
RETEX : Retour d'expérience

SCHS : Service Communal d'Hygiène et de Santé

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SNSPE : Système National de Surveillance des Plombémies chez les Enfants

SpF : Santé publique France

SWOT : strengths, weaknesses, opportunities et threats (en français : forces, faiblesses, opportunités et menaces)

UD61 : Unité Départementale de l'Orne (61)

VSS : Veille et Sécurité Sanitaire

Liste des figures

FIGURE 1 : SYNTHÈSE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX PARTENAIRES HABITAT	5
FIGURE 2 : SCHEMA CONCEPTUEL GÉNÉRIQUE D'EXPOSITION AU PLOMB POUR LA POPULATION GÉNÉRALE ET SOURCES DE DONNÉES (CONSTAT EN FRANCE EN 2019)	7
FIGURE 3 : EFFETS DU PLOMB EN FONCTION DE LA PLOMBÉMIE.....	8
FIGURE 4 : PARC DE LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1975	11
FIGURE 5 : CATEGORIES DES LOGEMENTS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE	11
FIGURE 6 : AGES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE	12
FIGURE 7 : ANCIENNETÉ DES RÉSIDENTS DANS LES LOGEMENTS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE	12
FIGURE 8 : COMPOSITION DES MÉNAGES.....	12
FIGURE 9 : MÉDIANE DES REVENUS PAR UNITÉ DE LOGEMENT	13
FIGURE 10 : RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT ET PAR ANNÉE DU NOMBRE D'ENFANTS PRIMODEPISTES EN NORMANDIE, 2008- 2018.....	14
FIGURE 11 : PARC POTENTIELLEMENT INDIGNE DE L'ORNE.....	15
FIGURE 12 : CONCLUSIONS DES ENQUÊTES ENVIRONNEMENTALES RÉALISÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	16
FIGURE 13 : NOMBRE DE CREP REÇUS PAR AN A L'UD 61	18
FIGURE 14 : FICHE PRATIQUE DE REPERAGE	23
FIGURE 15: FREINS ET LEVIERS AU REPERAGE ET AU DEPISTAGE DU SATURNISME IDENTIFIÉS DANS L'ÉTUDE	XVIII

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : NOMBRE ANNUEL DE DEPISTAGE DE SATURNISME TOUS AGES (<2 ANS – 17 ANS)	14
TABLEAU 2 : NOMBRE ANNUEL DE PRIMODEPISTAGE DE SATURNISME TOUS AGES (<2 ANS – 17 ANS)	14

Introduction

L'intoxication de l'organisme par le plomb, appelée saturnisme, est une maladie silencieuse, ne présentant pas de symptômes spécifiques, mais qui devient avérée dès lors que la concentration de plomb dans le sang est supérieure à 50 µg/L. Elle est alors particulièrement problématique pour les enfants et les femmes enceintes. En effet, les conséquences de cette intoxication sur le développement du cerveau des enfants et des enfants à naître et des nouveau-nés sont pérennes. Lorsque la maladie est diagnostiquée chez l'enfant mineur, elle fait l'objet d'une déclaration obligatoire.

Les sources d'exposition sont diverses, dans le présent rapport la voie étudiée est celle de l'habitat.

Sujet de santé publique identifié depuis les années 1980, l'Etat s'est doté d'une réglementation de prévention du risque primaire et de traitement des cas de saturnisme. Si le saturnisme infantile a vraisemblablement régressé au cours des dernières années, il demeure un problème majeur de santé publique puisqu'environ 500 nouveaux cas sont déclarés chaque année en France.

Dans l'Orne, très peu de suspicions de saturnisme ont été signalées malgré des signaux en relation avec l'habitat favorable à une exposition au plomb.

Ainsi, l'objectif de mon stage est donc de déterminer si cette absence de signalement émane d'une sous-estimation du nombre de cas et/ou relève d'une politique locale défailante sur le sujet. Dans ce dernier cas, des propositions d'actions seront développées dans le but de redynamiser la mobilisation et l'implication des acteurs de première ligne dans le repérage et le signalement des situations d'habitat indigne.

Après une description de la méthodologie d'étude, je présenterai les enjeux sanitaires liés au plomb ainsi que le dispositif réglementaire de lutte contre le saturnisme infantile.

Enfin, je proposerai un plan d'actions destinées à faciliter le repérage du plomb dans l'habitat et des actions de sensibilisation et de formation des partenaires.

1 Méthodologie d'étude

Durant le stage au sein de l'unité départementale Santé Environnement de l'Orne, qui s'est déroulé du 16 août 2023 au 20 octobre 2023, des échanges réguliers ont été planifiés afin d'assurer mon accompagnement par ma maîtresse de stage, Marie TEYSSANDIER, et ma référente EHESP, Barbara LE BOT.

Dans un premier temps, je présente ma méthodologie d'étude. Ensuite, dans un second temps, mon travail est décliné en trois grandes étapes :

- l'étude des risques sanitaires liés au plomb ainsi que la réglementation associée ;
- l'état des lieux de la gestion du saturnisme dans le département de l'Orne ;
- la proposition d'une stratégie de remobilisation des acteurs sur le volet de l'habitat.

Le programme prévisionnel et les délais associés sont disponibles en annexe 1.

La liste des structures et des services sollicités est disponible en annexe 2.

1.1 Les risques sanitaires liés au plomb et la réglementation

Initié avant l'été, un travail bibliographique (littérature scientifique, textes réglementaires, plans nationaux, *etc.*) m'a permis d'établir mon programme de recherches.

En entrant les mots clés : « plomb – saturnisme – santé - prévalence » dans les moteurs de recherches professionnels comme le RESE, la bibliothèque de l'EHESP, Santé publique France, INSERM, HCSP, ou PUBMED et MEDLINE, j'ai pu accéder aux publications sur la thématique.

Les guides relatifs à la gestion (1), au dépistage et à la prise en charge des expositions au plomb (2), le rapport établi par l'AFVS (3) ont complété mes attentes.

1.2 Etat des lieux de la situation dans l'Orne

1.2.1 Caractérisation de la population et du parc immobilier ornaï

Pour réaliser ce bilan, j'ai consulté les données issues du dossier complet du département établi par l'INSEE (4) et le document établi par la DREAL (5). Je me suis attachée à comprendre les liens entre le patrimoine bâti et la population de l'Orne. Pour ce faire, j'ai analysé les cartes disponibles et les bilans démographiques issus des documents susvisés.

1.2.2 Activité de dépistage

Pour connaître les activités de dépistage nationale, régionale et départementale, j'ai consulté les bulletins de Santé publique France (6) (7), le site GEODES, les rapports de l'INSEE (4) (8).

De plus, je me suis appuyée sur les études Saturn-inf 2008-2009 (9), l'enquête Plomb-Habitat 2008-2009 (10), le bilan de 2020 de l'étude ESTEBAN (11), et le rapport du module

interprofessionnel organisé à l'EHESP en 2014, portant sur la (re)mobilisation des acteurs publics en matière de dépistage et de prévention des expositions au plomb.

Les éléments présentés dans ces études m'ont permis de prendre connaissance :

- de la prévalence des cas de saturnisme en France ;
- des difficultés rencontrées par les professionnels pour apprécier les conséquences sanitaires et les effets sur la santé ainsi que pour adapter la prise en charge sociale ;
- des difficultés de mobilisation déjà mises en avant en 2014.

1.2.3 Activité dans le département de l'Orne

J'ai consulté le bilan d'activité du POLHI et les données collectées par le service Santé-Environnement de l'UD61. Toutefois, compte tenu de la faible activité dans le département de l'Orne, j'ai élargi mon analyse en étudiant les conclusions des enquêtes environnementales du département de Seine maritime, territoire le plus actif sur le sujet en Région normande.

Suite à l'examen des documents, j'ai pu axer ma réflexion sur des actions potentielles à mettre en œuvre afin de dynamiser le tissu d'acteurs intervenant dans le domaine de l'habitat.

1.3 Définition d'une stratégie d'action destinée aux acteurs de l'habitat

1.3.1 Etat des lieux des actions de sensibilisation au niveau national

Pour connaître les actions de sensibilisation, j'ai consulté le site du RESE, complété par des entretiens avec les ARS IdF et PACA particulièrement expérimentées sur les actions de sensibilisation.

En complément, j'ai réalisé un sondage (*cf.* annexe 3) diffusé le 19 septembre 2023 auprès des ARS les plus actives selon le rapport de SpF relatif au suivi des plombémies : les ARS HdF, PACA, ARA, Pays de Loire, Guyane (12).

L'un des objectifs était de recueillir les freins et leviers identifiés dans les autres régions afin d'intégrer leurs retours d'expériences dans l'élaboration du plan d'action.

Ce projet a été réalisé en binôme avec mon collègue réalisant un stage sur le saturnisme dans le département de Seine Saint Denis.

Un rappel a été adressé aux collègues le 27 septembre 2023.

Concernant l'exploitation du sondage adressé aux ARS, l'outil SPHYNX, après paramétrage spécifique permet une exploitation des données (*cf.* annexe 4).

A partir des 36 réponses, les points suivants peuvent être soulignés :

- 100 % des participants jugent la thématique d'actualité dans leur département ;
- 88,6 % des participants jugent insuffisant le signalement des situations ;

- 58 % des participants estiment que la réception des CREP n'est pas automatique, en moyenne les départements en reçoivent 16 par an.

1.3.2 Caractérisation des connaissances des acteurs ornaïsiens

Au cours de cette étape, l'attache du POLHI a été recherchée. En effet, mon travail était d'identifier les acteurs intervenants dans l'habitat, et en parallèle d'établir un questionnaire. Le 18 juillet 2023, j'ai sollicité par mail 19 partenaires du POLHI pour un échange sur l'état de leurs connaissances.

En préambule à chaque entretien, j'ai contextualisé mes propos en m'appuyant sur un bilan de la population et de l'habitat ornaïsiens (cf. annexe 5). Pour ce faire, j'ai exploité et synthétisé les données socio-économiques issues de l'INSEE (4) et de l'ATLAS 2017 (5).

J'ai élaboré le questionnaire (cf. annexe 6) selon la méthode QQQQCP avec des questions essentiellement fermées, certaines plus ouvertes permettaient de laisser l'enquêté libre dans son expression.

Une relance de participation a été adressée le 18 août 2023.

Les rencontres avec les partenaires se sont déroulées entre le 23 août et le 25 septembre 2023.

L'exploitation des données repose sur 17 questionnaires remplis.

L'histogramme ci-après montre les résultats exprimés en pourcentage de réponses des questionnaires.

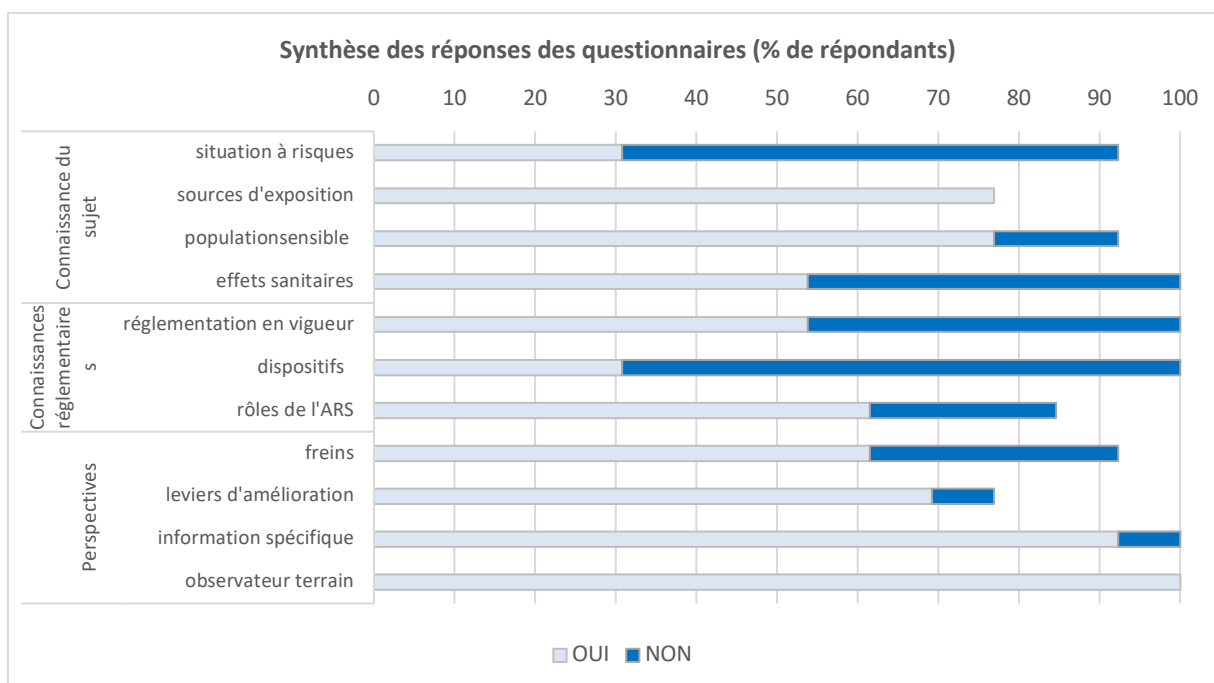


Figure 1 : synthèse des réponses au questionnaire soumis aux partenaires Habitat

Les biais de réponses au questionnaire peuvent être :

- un biais de confirmation ;
- une omission volontaire ou involontaire ;

- une réponse positive mais partielle que ce soit au regard des sources d'exposition ou des rôles de l'ARS ;
- une influence involontaire de l'enquêteur dans la compréhension de la question.

1.3.3 Identification des freins et leviers au repérage de situations à risques

Au fur et à mesure des échanges sont ressortis des freins aux actions et des leviers d'amélioration de la communication ont été mis en évidence.

Une représentation est disponible en annexe 7.

Dans les leviers, la communication, associée à la sensibilisation autant des acteurs que du grand public, apparaît comme un axe prioritaire à initier pour développer un minimum de connaissances sur le risque sanitaire de l'exposition au plomb et faire connaître la maladie qui en découle.

Pour conclure sur cette partie méthodologique, la stratégie d'actions a été définie en concertation avec Marie TEYSSANDIER maître de stage, IGS et responsable du service santé environnement de l'unité départementale de l'Orne.

La partie suivante est consacrée à la présentation des enjeux sanitaires et des dispositifs réglementaires de gestion des situations.

2 Le plomb : risques sanitaires et dispositifs de gestion

Afin de mieux appréhender les enjeux sanitaires, mon travail s'est porté sur l'étude :

- des impacts sanitaires liés à la surexposition au plomb dans le domaine de l'habitat ;
- du cadre réglementaire de gestion des suspicions de saturnisme.

Les effets sanitaires sont connus chez les enfants et les femmes enceintes.

Dans le cadre d'une gestion la plus efficace possible des situations de cas de saturnisme, la réglementation porte sur la diminution des sources d'exposition.

2.1 Le plomb : un enjeu de santé publique

Le plomb est un métal toxique naturellement présent dans la croûte terrestre et dans notre environnement quotidien.

2.1.1 Sources et voies d'exposition

L'exposition se fait dans les milieux intérieurs et extérieurs. Le plomb est présent dans l'air, le sol, la poussière, l'eau potable, les aliments et divers produits de consommation (2).

La pratique de certains loisirs (ateliers créatifs d'émaux, bijoux) ou sportifs (stand de tir) peut être source de surexposition au plomb des pratiquants.

L'axe retenu dans ce rapport vise les sources d'exposition présentes dans l'habitat.

L'habitat est un déterminant de santé prépondérant et son environnement source d'exposition. Cette dernière est majoritairement due à la présence dans les immeubles d'habitation de vieilles peintures à base de céruse.

Des canalisations de transfert d'eau potable en matériaux à base de plomb ont été utilisées pendant de nombreuses années, du fait de leur modularité. Toutefois, sur le domaine public, ces conduites ont été pour la plupart remplacées. Par contre, le réseau intérieur de distribution d'eau des immeubles anciens est toujours susceptible d'être composé de canalisations en plomb.

La principale voie d'exposition est digestive (ingestion de poussières des sols et des surfaces) (13). Les voies respiratoires et cutanées sont mineures pour la contamination des organismes (14).

La représentation ci-dessous issue d'un rapport établi par l'ARS PACA (15) illustre la multiplicité des sources et voies d'exposition :

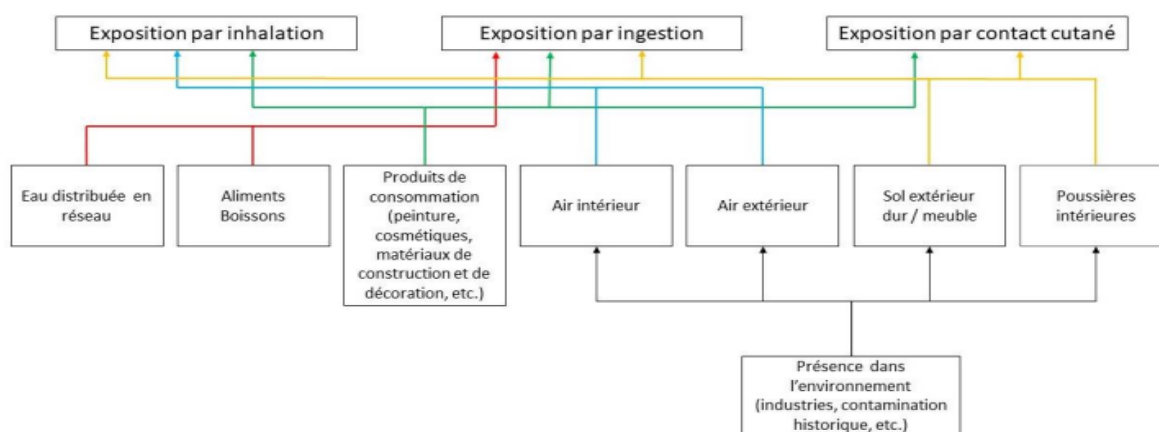


Figure 2 : schéma conceptuel générique d'exposition au plomb pour la population générale et sources de données (constat en France en 2019)

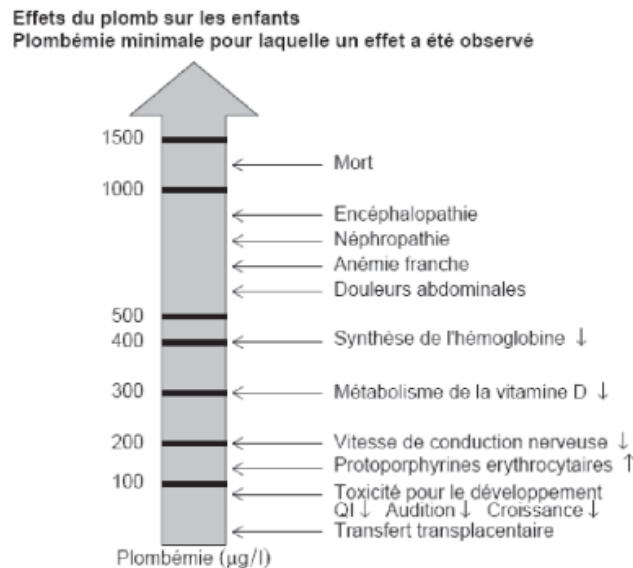
2.1.2 Effets sanitaires

Le saturnisme est une maladie silencieuse dont les effets sont pour la plupart définitifs. Les premiers symptômes (maux de tête, de ventre, troubles de l'attention) ne sont pas spécifiques.

Chez les jeunes enfants, l'augmentation de la plombémie de 0 à 100 µg/L engendre une perte de 5 à 7 points de quotient intellectuel (QI). Le jeune enfant (0-6 ans) est d'autant plus sensible du fait que son système nerveux est en développement.

Chez les adultes et les adolescents, des troubles de l'attention, des altérations intellectuelles, des effets cardio-vasculaires, des troubles comportementaux délictueux ou antisociaux ont été observés.

Chez la femme enceinte, le placenta est perméable au plomb. L'exposition *in utero* est responsable des mêmes effets que chez les jeunes enfants.



D'après : Preventing Lead Poisoning in Young Children, Centers for Disease Control and Prevention, 1991

Figure 3 : effets du plomb en fonction de la plombémie

2.1.3 Population exposée

Les enfants âgés de moins de six ans ainsi que les femmes enceintes constituent les populations les plus exposées au risque d'intoxication par le plomb.

2.2 Dispositif réglementaire de lutte contre le saturnisme infantile

La politique mise en œuvre pour lutter contre le saturnisme infantile passe par un dispositif réglementaire spécifique visant uniquement l'exposition au plomb accessible par les peintures dégradées.

L'action administrative se décline en deux temps :

- un premier temps, par l'engagement d'une mesure qui peut être préventive (réalisation d'un constat : CREP) mais aussi curative (production d'un diagnostic : DRIPP) ;
- un second temps, par l'application d'une mesure coercitive sous la forme d'une procédure avec obligation de résultat dans un laps de temps contraint (procédure d'urgence du CCH).

L'arrêté du 8 juin 2015 définit un cas de saturnisme chez l'enfant par la constatation chez une personne âgée de moins de dix-huit ans d'une plombémie supérieure ou égale à 50 µg/L. Ce seuil, appelé « d'intervention rapide » par le HCSP est retenu pour la déclaration obligatoire de saturnisme. Un seuil de vigilance est défini à 25 µg/L afin de porter une information spécifique et une surveillance du patient.

L'instruction de 2016 N° DGS/EA1/EA2/EA3/EA4/2016/283 du 21 septembre 2016 vise à exposer aux services de préfectures et aux agents des ARS la mise en œuvre des dispositions réglementaires.

L'action de l'ARS porte sur la gestion des cas avérés de saturnisme infantile ou des situations à risques (exposition au plomb par les peintures dégradées en présence de mineur).

2.2.1 Dispositif de prévention

A) En cas de dépassement du seuil de vigilance et en cas d'absence de cas de saturnisme déclaré

Lorsque la teneur en plomb dans le sang est comprise entre 25 et 50 µg/L, une source de surexposition probable existe. Une information spécifique de conseils hygiéno diététiques est transmise aux familles. Le guide pratique de dépistage et de prise en charge des expositions au plomb les présente (2).

B) Le constat de risque d'exposition au plomb (Art. R.1334-2 du CSP)

Lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier construit avant 1949, un CREP est obligatoire en application de l'arrêté du 19 août 2011 (16) (cf.§ 1-2-1).

Le CREP constitue en premier lieu un document d'information sur la présence de plomb destiné au propriétaire et au locataire. Dans le cas d'une location, le propriétaire est tenu de réaliser les travaux s'il y a une présence de plomb dans des revêtements dégradés.

Le diagnostic est transmis au préfet lorsque l'immeuble est construit avant 1949, en présence de mineur et comporte des revêtements de peinture dégradés contenant du plomb.

Toutefois, le cadre réglementaire de cette démarche informative ne s'applique qu'aux immeubles d'habitation.

Afin d'élargir l'information auprès des propriétaires et/ou gestionnaires d'établissements ou structures recevant du public (ERP), notamment des jeunes enfants, une communication a été menée en 2023 sur la Région normande. A cette occasion, un document spécifique de sensibilisation (Format flyer) a été réalisé par l'ARS et diffusé en collaboration avec les instances les plus concernées, entre autres : le rectorat (Académie de Normandie) et l'Union Régionale des Organismes de gestion de l'Enseignement catholique de Normandie (UROGEC).

C) Articulation entre saturnisme et insalubrité

En application des articles L.1331-22 et 23 du CSP et L.511-11 et suivants du CCH, le risque d'exposition au plomb est un facteur de déclaration d'insalubrité.

2.2.2 Gestion de situation en cas de saturnisme avéré

Lorsque la plombémie chez un enfant mineur est supérieure à 50 µg/L, la transmission des données aux autorités sanitaires est obligatoire. Les articles L.1334-1 à L.1334-4 du CSP prévoient la procédure de gestion des situations.

L'enquête environnementale est effectuée au domicile par le service Santé Environnement du département ou le SCHS.

L'objectif de l'enquête est de rechercher l'origine de l'intoxication, qu'elle soit liée à l'habitat (domicile et lieux de garde), à d'autres lieux de vie (crèche, écoles) ou à d'autres sources potentielles : eau du robinet, sources industrielles, alimentation, activités professionnelles ou de loisirs de la personne mineure ou des parents, etc. (cf. la seconde version du guide d'investigation environnementale (17)).

En présence d'une contamination des sols par le plomb, le DGARS se rapprochera du Préfet et de ses services (DREAL). Pour les ERP, il sera demandé aux propriétaires de ces établissements (collectivités ou autres) de prendre en charge les coûts liés aux DRIPP et aux contrôles après travaux.

Les effets de la réglementation mise en place dans le cadre de l'habitat a permis de diminuer l'exposition au plomb. En effet, en 1995, plus de 25 % des enfants de 1 à 6 ans avait une plombémie supérieure à 50 µg/L et 2,1 % une plombémie supérieure à 100 µg/L. Aujourd'hui, la proportion des enfants présentant un taux de plomb dans le sang supérieur à 50 µg/L est tombée à environ 2 %. Les taux supérieurs à 100 µg/L sont devenus rares et représentent à peine 0,1 % des enfants (14).

3 L'Orne, un territoire sous-estimé en matière de saturnisme infantile

Afin de déterminer si l'absence de signalement de cas de saturnisme dans l'Orne était liée à la défaillance des dispositifs de prévention et/ou le résultat d'une sous-évaluation de la situation, il m'est apparu nécessaire de mieux appréhender la qualité et les caractéristiques de l'habitat du département ainsi que d'évaluer l'activité de dépistage réalisée ces dernières années.

3.1 Panorama de l'habitat

J'ai réalisé une synthèse des données issues du dossier complet de l'Orne de l'INSEE (4). Elle a servi de support d'introduction de mes interventions (cf. annexe 5). Les cartographies de représentation de l'âge des logements ornaïens permettent de visualiser la prédominance des logements antérieurs à 1975. Le département de l'Orne est identifié sur la carte.

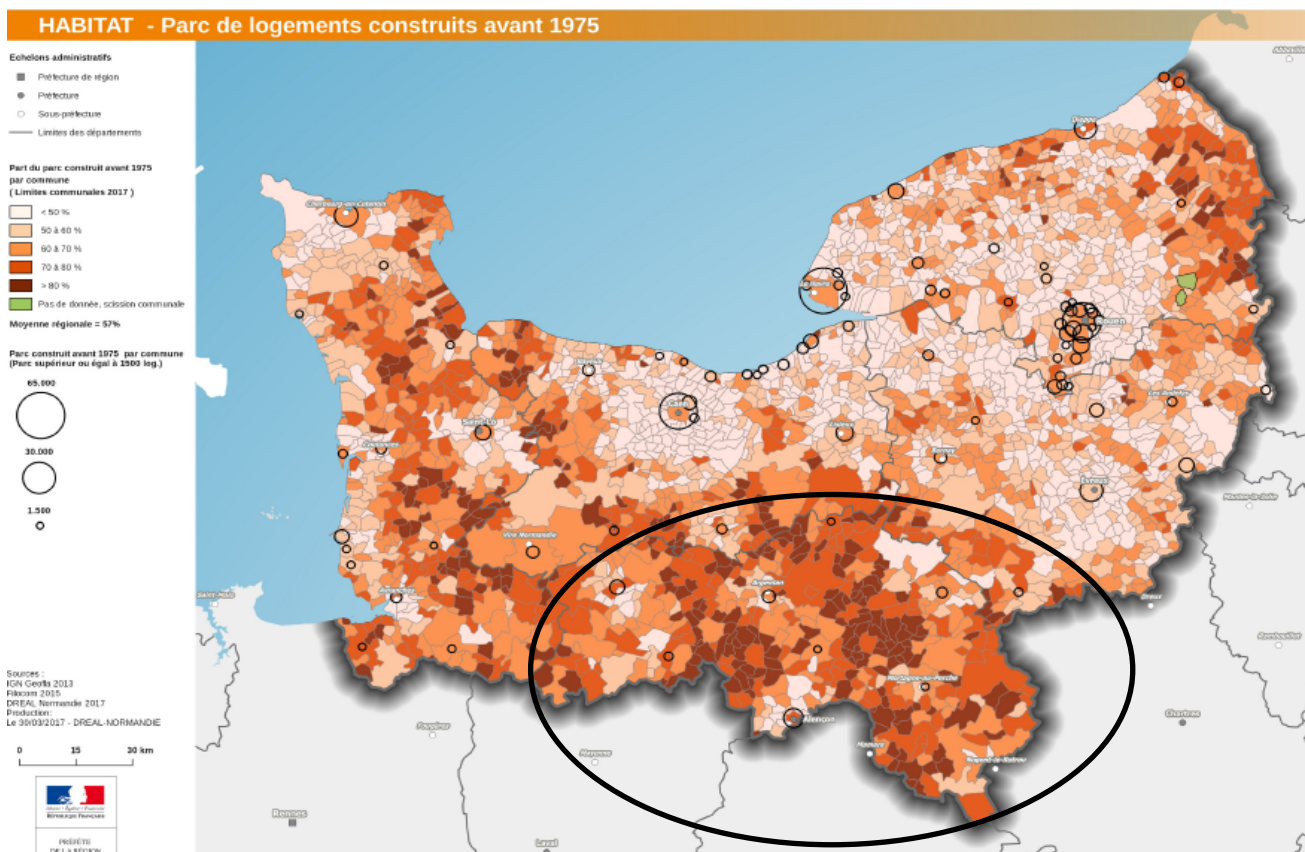


Figure 4 : parc de logements construits avant 1975

Dans ce parc, 78 % des logements sont des résidences principales et environ 55 % ont été construits avant 1970. Plus de la moitié des ménages (56 %) loge depuis au moins 10 ans dans le logement.

Les graphes ci-dessous présentent ces éléments.

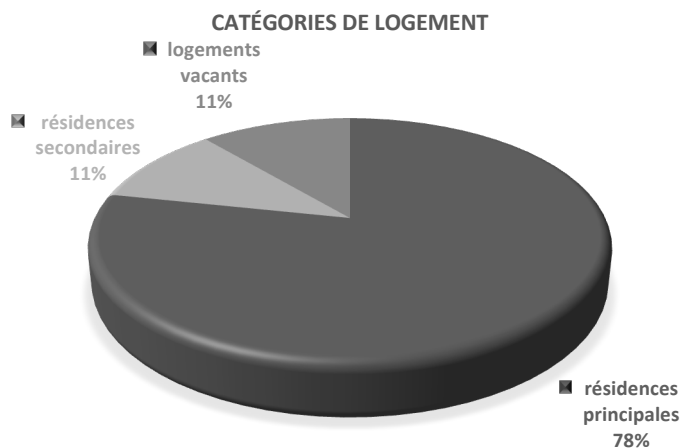


Figure 5 : catégories des logements dans le département de l'Orne

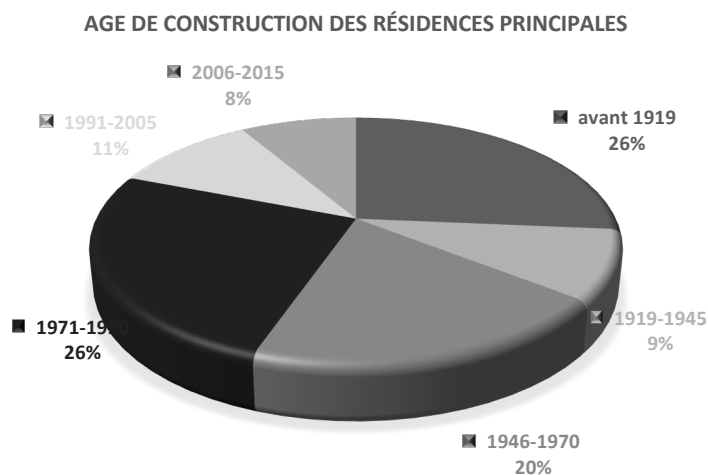


Figure 6 : âges de construction des logements dans le département de l'Orne

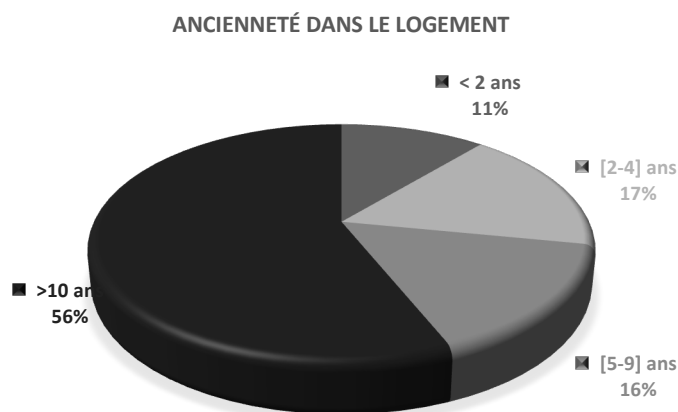


Figure 7 : ancienneté des résidents dans les logements dans le département de l'Orne

Selon les données issues du dossier complet de l'INSEE, la composition majoritaire des ménages est un couple avec enfants (4), comme le montre le graphe ci-dessous.

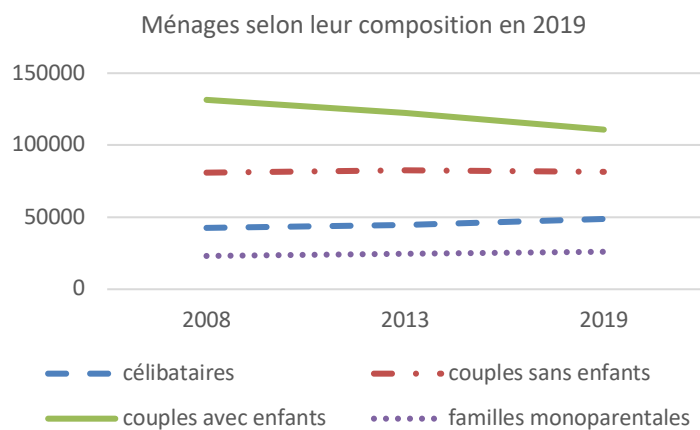


Figure 8 : composition des ménages

En fait, s'il y a une exposition liée à l'habitat, elle est d'autant plus pérenne que la situation des ménages est fragile. La figure 9 met en exergue que le revenu médian des ménages est très faible dans le département en comparaison avec les autres départements normands.

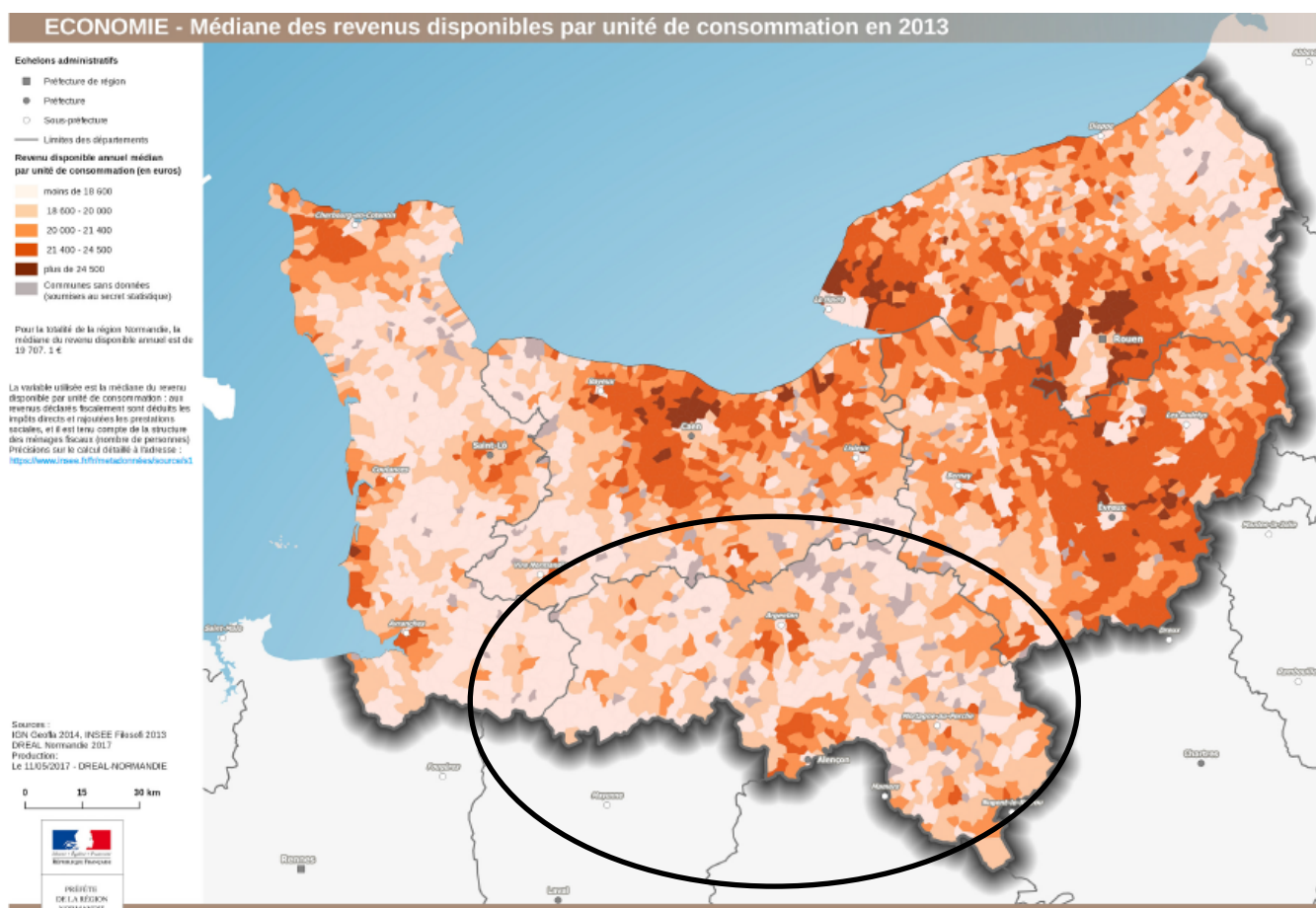


Figure 9 : médiane des revenus par unité de logement

3.2 Activité de dépistage

Un dépistage, individuel ou collectif, est la recherche d'une maladie chez une personne en bonne santé apparente avant l'apparition de tout symptôme. On parle de primodépistage lorsque le test est réalisé pour la première fois sur un individu.

Le système national de surveillance des plombémies chez les enfants (SNSPE) permet de décrire l'activité de dépistage du saturnisme chez les moins de 18 ans et les cas de saturnisme recensés (6). Les acteurs sont les médecins prescripteurs, les laboratoires de prélèvements et d'analyses, les CAP-TV et les ARS. La base nationale des plombémies est gérée par SpF.

Malgré des signaux de prédisposition de l'habitat marquants, l'activité de dépistage est très faible dans l'Orne, comme le montrent les tableaux 1 et 2 suivants.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
France	5 980	6 865	7 171	7 182	8 293	4 182	5 135
Normandie	80	77	70	73	149	91	122
Orne	14	8	8	6	10	3	2

Tableau 1 : nombre annuel de dépistage de saturnisme tous âges (<2 ans – 17 ans)

Afin de compléter le bilan de situation, j'ai synthétisé les données relatives au primodépistage en tableau 2.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
France	4 468	4 993	5 038	5 103	6 404	2 962	3 938
Normandie	68	69	61	57	116	66	73
Orne	7	4	5	4	5	2	0

Tableau 2 : nombre annuel de primodépistage de saturnisme tous âges (<2 ans – 17 ans)

Extraite du bilan SpF de Normandie de 2020 (6), la figure 11 présente la répartition du nombre de dépistage par département normand entre 2008 et 2018.

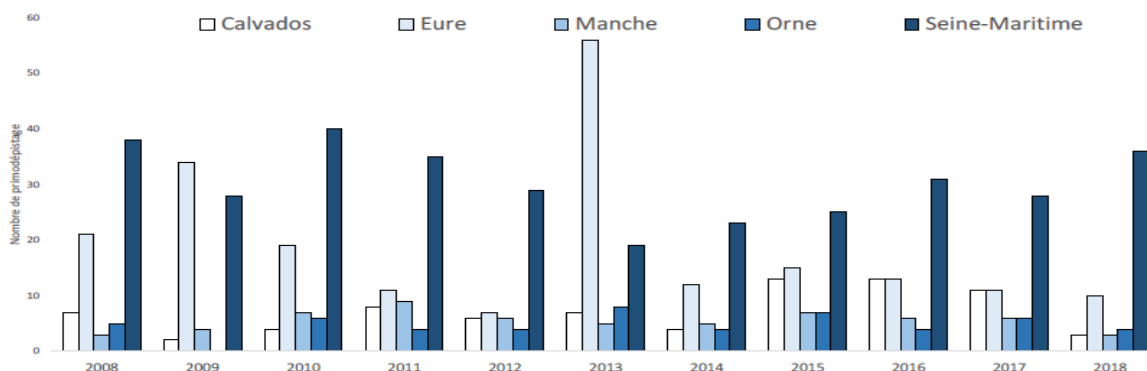


Figure 10 : répartition par département et par année du nombre d'enfants primodépistés en Normandie, 2008-2018

Comme le montrent ces éléments, l'activité de dépistage dans l'Orne reste très faible. L'approche de l'étude étant orientée vers les acteurs de l'habitat, le bilan suivant permet d'appréhender l'activité en lien avec le POLHI.

3.3 Activité du pôle ornaï de lutte contre habitat indigne

Depuis 2014, le POLHI a pour vocation de traiter l'habitat indigne dans l'Orne. Un protocole départemental en date du 26 mai 2014 acte l'implication de chaque partenaire et formalise ses actions. Les dossiers sont traités de manière collégiale et la plus efficiente possible. La DDT assure le guichet unique de la réception des signalements via l'outil informatique « Démarche simplifiée ». La carte ci-dessous représente le parc potentiellement indigne dans l'Orne. C'est un outil de pré-repérage des logements indignes qui permet à partir du foncier FILOCOM (Fichier des Logements par Commune) de hiérarchiser les territoires en

fonction du nombre et de la densité du PPPI de chacun, et de caractériser les situations d'habitat indigne.

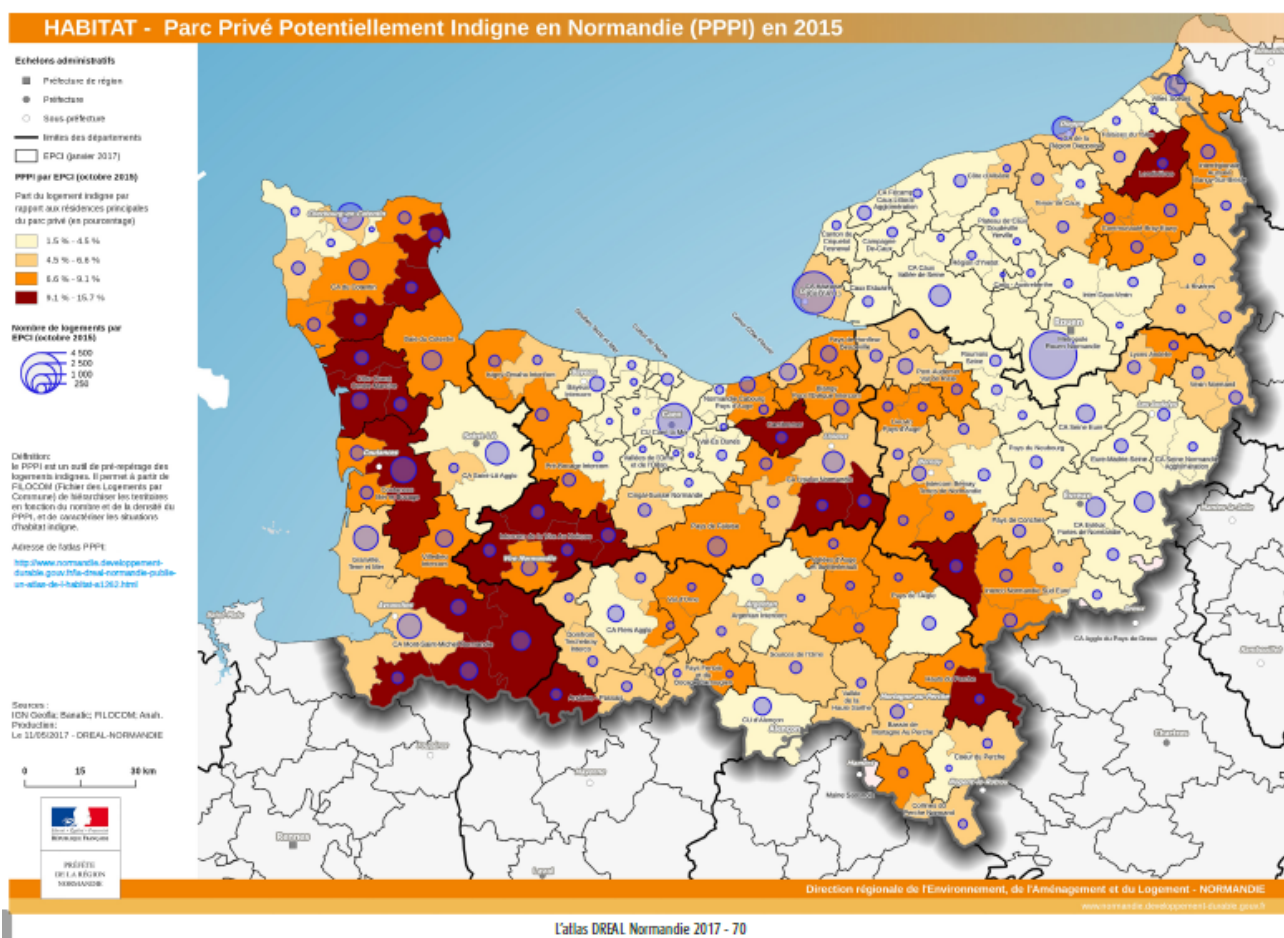


Figure 11 : parc potentiellement indigne de l'Orne

En 2022, 100 logements ont été signalés au POLHI par les occupants eux-mêmes, le Conseil départemental ou le SDIS (18).

En consultant les dossiers traités par le POLHI, aucun signalement en lien avec la présence de matériaux dégradés contenant du plomb ou suspicion de saturnisme n'a été réalisé.

3.4 Réalisation d'enquêtes environnementales

La réalisation d'enquête environnementale a pour but d'identifier les sources d'exposition au plomb lorsqu'une déclaration obligatoire est transmise à l'ARS. Le guide des investigations environnementales du HCSP propose des protocoles selon les situations (17).

Dans l'Orne, comme le montre l'état des lieux, il y a très peu de réception ou de déclaration de suspicion de cas de saturnisme lié à l'habitat.

En 2022, en réponse au signalement d'une plombémie proche du seuil d'alerte chez un enfant, l'ARS a mené une enquête environnementale à son domicile. L'enquête n'ayant révélé aucune source de contamination, celle-ci a été étendue aux lieux fréquentés par l'enfant. L'investigation environnementale menée au sein de l'établissement scolaire a

permis de conclure à l'absence de contamination des sols par le plomb, de canalisations en plomb sur le site ou de branchements extérieurs d'eau potable en plomb. Toutefois, le diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP) réalisé conformément à l'arrêté du 19 août 2011 a révélé la présence de plomb dans les peintures sur plusieurs éléments métalliques extérieurs (poteaux, grilles) et intérieurs (rampes et garde-corps d'escaliers, tuyauteries de chauffage).

Afin de mieux connaître le profil des situations de la région, j'ai demandé à mon collègue du département de Seine-Maritime les conclusions des enquêtes réalisées. Ce département est le plus actif de la région.

Les conclusions sont présentées dans le tableau ci-dessous récapitulant les sources d'expositions identifiées lors des enquêtes environnementales :

	Nombre de DO	Sources de Plomb identifiés ou suspectés pour chaque cas de DO	Facteurs aggravant
2018	2	Maman Vitrailliste. Contamination in utero	PICA ¹
		Etablissement scolaire	
2019	3	Logement	
		Etablissement scolaire (rampe escalier, raccords AEP), rampe escalier parties communes de l'immeuble de domicile	
		Enfant contaminée en Géorgie	
2020	2	Logement	PICA ¹
		Etablissement scolaire, Centre social	
2021	1	Logement	
2022	2	Parties communes de l'immeuble de domicile	PICA ¹
		Logement (mastic des fenêtres)	
2023	1	Canalisation en plomb de l'immeuble (parties communes voire parties privatives)	

Figure 12 : conclusions des enquêtes environnementales réalisées par le département de la Seine-Maritime

L'expérience du service montre que le spectre de distribution des sources de surexposition est large et représente bien les origines exposées auparavant.

Néanmoins, la proportion de situations liées à la fréquentation d'un immeuble (habitat ou école) reste forte.

La stratégie de mise en place d'actions s'est faite en plusieurs étapes. Après avoir fait un bilan des actions existantes au niveau national puis régional, un plan d'action de sensibilisation sera présenté.

¹ Le pica est un trouble du comportement alimentaire caractérisé par l'ingestion durable (pendant plus d'un mois) de substances non nutritives et non comestibles

4 Pourtant des outils de sensibilisation existent

L'objectif de cette partie est de faire une synthèse des outils de sensibilisation à cette thématique déjà existants.

4.1 Actions internationales

L'OMS classe le plomb parmi les 10 produits chimiques gravement préoccupants pour la santé publique qui exigent une action des Etats Membres pour protéger la santé des travailleurs, des enfants et des femmes en âge de procréer. Elle a publié sur son site Web un ensemble d'informations sur le plomb.

L'OMS organise une semaine internationale de prévention du saturnisme. En 2023, elle s'est déroulée du 22 au 28 octobre.

4.2 Actions nationales

En France, le HCSP (1) préconise une politique de réduction des expositions au plus bas niveau possible pour tenir compte des effets sans seuil du plomb. Pour l'année 2017, il fixe les objectifs suivants de diminution de la plombémie de la population générale :

- une plombémie moyenne (géométrique) attendue de 12 µg/L ;
- 98 % de la population avec une plombémie inférieure à 40 µg/L.

Par ailleurs, il recommande :

- de cibler les actions de dépistage ;
- de veiller à la prise en charge médicale et de s'assurer d'une prévention des intoxications auprès des personnes les plus exposées ;
- de réviser des valeurs de gestion des situations tous les ans afin de suivre la diminution générale d'imprégnation de la population.

La Direction générale de la santé recommande de repérer les facteurs de risque d'exposition au plomb chez tous les enfants à l'occasion des bilans de santé des 9^{ième} et 24^{ième} mois de vie, et d'inscrire les résultats dans le carnet de santé. Elle recommande également ce dépistage chez les femmes enceintes à l'occasion de l'entretien prénatal du 4^{ième} mois de grossesse et chez les femmes envisageant d'enfanter à court terme.

Les ARS diffusent les informations sur leur site internet en entrant les mots « plomb » ou « saturnisme », en les déclinant le plus souvent suivant le modèle : définition / risque sanitaire / sources d'exposition / gestion en cas de doute d'exposition.

4.3 Actions régionales déclinées dans le département de l'Orne

Des actions de sensibilisation et de repérage de situations à risques ont été menées en Normandie, au fil de l'évolution de la réglementation. Les supports d'informations sont régulièrement actualisés par des groupes de travail dédiés.

a) *Déclaration du département de l'Orne en zone à risque*

L'arrêté du 1^{er} juillet 2004 déclare le département de l'Orne comme une zone à risque d'exposition. L'objectif initial de la démarche était de définir des zones plus précises d'exposition afin de cibler les actions de prévention et de dépistage à réaliser. Cependant, en application du principe de précaution, la majorité des préfets départementaux alors en place ont opté pour une déclaration globale du territoire en zone à risque. Une priorisation de l'action de prévention ne peut pas être réalisée à partir de cet acte.

b) *Information aux acteurs immobiliers de l'Orne concernant l'obligation d'établir un CREP lors de vente ou de location*

En 2021, un courrier a été adressé aux acteurs de l'immobilier ornaïen en raison de l'absence de réalisation de CREP lors de la location ou de la vente d'un logement construit avant 1949.

La figure 13 illustre le nombre annuel de CREP reçus à l'UD61.

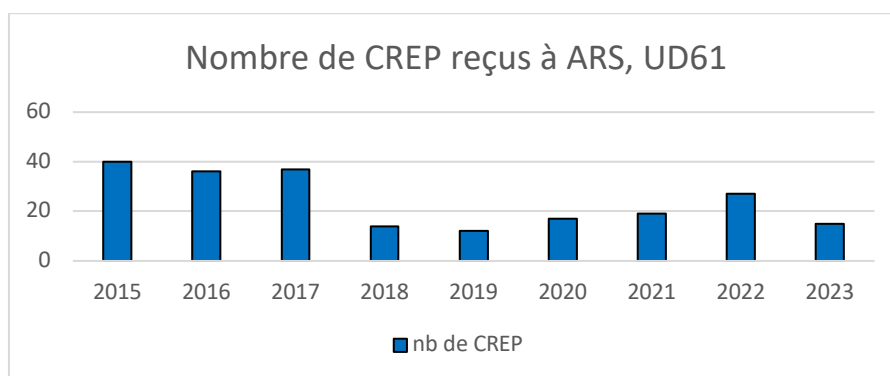


Figure 13 : nombre de CREP reçus par an à l'UD 61

Il est noté une augmentation du nombre de CREP transmis en 2022 faisant suite à l'envoi de ce courrier. Toutefois, la totalité des CREP concerne des logements vacants en vente.

c) *Information des assistantes sociales par l'ARS en Seine Maritime*

Depuis dix ans, le PDLHI de la Seine-Maritime met en place des formations destinées aux travailleurs sociaux et aux agents des collectivités territoriales (hors SCHS). Le but est de former ces acteurs de terrain aux outils utilisés pour le repérage et le signalement des situations de mal-logement et/ou de logement dégradé. D'une durée de deux jours (1 jour de théorie + 1 jour de pratique), l'animation est assurée conjointement par l'ARS, la DDT, la CAF et le Département. Quatre sessions annuelles sont organisées avec un effectif d'une douzaine de participants maximum à chaque session (nombre limité lié à l'organisation d'une visite de terrain pour l'initiation à la pratique).

4.4 Suivi des indicateurs dans l'Orne

Les indicateurs habitat décrits dans la partie 3 du présent rapport attestent que l'Orne est un territoire foyer de cas de saturnisme infantile. Ainsi, l'absence de signalement de

suspicion de cas de saturnisme infantile dans le département est surprenante d'autant que des actions de sensibilisations ont été initiées. Il est donc légitime de penser que celles-ci ne sont pas suffisantes et se doivent d'être complétées par une action de communication d'envergure.

5 Proposition de plan d'actions

Dans cette partie, je propose des actions destinées à sensibiliser, voire former les partenaires de manière à optimiser le repérage de l'exposition au plomb dans l'habitat.

Ce projet d'actions a été préparé avec mon maître de stage. Il fera l'objet d'une validation au sein de l'unité fonctionnelle Habitat & Santé de façon à s'intégrer dans une démarche régionale.

Suite à des échanges avec l'ingénieur coordinateur régional, le projet d'actions proposé sera inscrit dans les objectifs à mener au cours de l'année 2024.

Pour chaque action, les moyens humains et financiers ont été évalués. Ensuite, une analyse SWOT du plan d'action a été réalisée afin d'en identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces. Une proposition de délais de réalisation complète cette analyse.

5.1 Formation des partenaires de l'habitat et sensibilisation du public

J'ai présenté au COPIL du POLHI le 25 septembre 2023 une synthèse de mes recherches (cf. annexe 9). Il s'agissait de renforcer la mobilisation des partenaires rencontrés un mois plus tôt.

Les actions présentées ci-dessous ont vocation à sensibiliser les acteurs de terrain nonobstant leur niveau de connaissance et leur pratique d'intervention.

5.1.1 Intervention dans le cadre de la journée des Maires de l'Orne

L'assemblée générale annuelle des Maires de l'Orne s'est tenue le 19 octobre 2023 au Haras du Pin. Dans le cadre du POLHI, j'ai animé un stand dédié au saturnisme. J'ai eu des échanges avec une vingtaine d'élus et leur ai présenté les documents établis durant le stage et distribué les flyers existants dédiés à la thématique du plomb et du saturnisme.

Les Maires connaissaient le sujet sans le juger d'importance. Certains étant maître d'ouvrage, je les ai sensibilisés sur l'exposition liée à la présence de peintures contenant du plomb dans les écoles. Suite aux retours positifs de cette journée, il me paraît essentiel de poursuivre cette démarche. Des actions seront envisagées en lien avec le POLHI qui organise périodiquement des journées d'information auprès des élus sur les thèmes spécifiques à la LHI.

5.1.2 Information aux acteurs de l'immobilier de l'Orne

Devant le constat de l'absence de réception de CREP établis dans le cadre d'une location, et celui du faible turn-over des logements dans le département, un courrier spécifique sera adressé aux acteurs de l'immobilier de l'Orne. L'objectif est de rappeler l'obligation de renouvellement de CREP tous les 6 ans lorsque le constat initial a mis en évidence une source d'exposition au plomb. Un envoi durant le premier trimestre de 2024 est envisagé.

Force de l'action	Information ciblée
Faiblesse de l'action	Sensibilisation difficile
Moyens humains	Réalisation interne
Moyens financiers	Réalisation interne
Délais de réalisation	Premier trimestre 2024

5.1.3 Formation de repérage des acteurs de l'habitat

Les échanges que j'ai eus avec les différents acteurs, susceptibles d'être impliqués dans la prise en charge des risques d'exposition au plomb font ressortir un défaut d'information. Il est donc indispensable d'agir afin de pallier l'absence des connaissances élémentaires sur le sujet.

Un format de type webinaire sera proposé aux acteurs intervenant dans l'habitat.

Une réunion avec les responsables régionaux du PRSE et de la thématique qui s'est tenue le 29 septembre 2023, a permis de conclure à la nécessité de développer des supports d'information dont la conception pourrait être envisagée courant 2024 dans le cadre des objectifs de l'unité fonctionnelle régionale Habitat & Santé.

Ainsi, la réflexion s'est rapidement focalisée sur le montage de 3 webinaires d'une durée de 30 à 45 minutes maximum qui pourraient être proposés et mis à disposition des professionnels, partenaires et acteurs de la LHI. Les thèmes abordés seraient :

- Webinaire N° 1 : Les sources d'exposition au plomb dans l'habitat,
- Webinaire N° 2 : Les effets sur la santé et les conséquences de la maladie,
- Webinaire N° 3 : La réglementation pour lutter contre le saturnisme infantile.

Une version a été soumise à ma hiérarchie avant la fin du stage.

Force de l'action	Complétude des éléments
Faiblesse de l'action	Disponibilité des acteurs
Moyens humains	Présentation proposée en période de stage, à formaliser pour diffusion
Moyens financiers	Réalisation interne
Délais de réalisation	Premier semestre 2024

5.1.4 Réalisation d'outils de communication destinés au public

Actuellement, les seuls outils de communication sur le sujet du saturnisme sont des supports écrits (flyers, sites internet, etc.). Depuis plusieurs années, la vidéo est devenue l'un des moyens d'information les plus utilisés par la population. Or, il n'existe pas de vidéo spécifique sur le sujet. L'opportunité de réalisation d'une vidéo de 2 minutes maximum est envisagée. L'exemple de la vidéo diffusée sur le radon par l'ARS Franche Comté ou celle réalisée sur le plomb par le Canada ont alimenté nos réflexions.

J'ai pris l'attache du service de communication de l'ARS afin d'étudier la faisabilité de ce projet. Le projet de motion vidéo serait externalisé pour un montant estimé à 6 000 €.

Le délai de réalisation est estimé à 2 mois.

De même, un spot audio d'une durée de 30 secondes, destiné à sensibiliser le grand public sur le saturnisme (la maladie) est envisagé à l'instar de ce qui est déjà fait pour sensibiliser sur le risque d'exposition au monoxyde de carbone.

Force de l'action	Média populaire
Faiblesse de l'action	Démarche basée sur une action volontaire d'information
Moyens humains	Temps de préparation estimé à 1 mois
Moyens financiers	Externalisation : estimation de 6 000 €
Délais de réalisation	Premier semestre 2024

5.2 Facilitation du repérage

Le but des actions ci-dessous est de favoriser la prise en compte du plomb dans les signalements Habitat. En 2014, le module interprofessionnel de santé publique portant sur la (re)mobilisation des acteurs publics sur le dépistage et la prévention des expositions au plomb de 2014, concluait à la nécessité de la prévention primaire qui passe par une redynamisation des acteurs sur le repérage (11). Pour cela, une stratégie de sensibilisation, d'actions spécifiques doit être mise en place dans le département.

5.2.1 Réseau d'observateurs de terrain

Comme le montre l'exploitation des questionnaires des deux enquêtes réalisées, la grande majorité des répondants est favorable à la création d'un réseau. Les modalités de fonctionnement restent à finaliser, en collaboration avec le POLHI.

Force de l'action	Pluridisciplinarité, complémentarité
Faiblesse de l'action	Energie de mobilisation et de maintien de l'attention conséquente
Moyens humains	Réalisation interne en lien avec le POLHI
Moyens financiers	Réalisation interne
Délais de réalisation	Premier semestre 2024

5.2.2 Réalisation d'une cartographie des signalements LHI

Avec l'aide de l'extraction de données issues du POLHI depuis la mise en service du système informatique « Démarches simplifiées », une localisation par EPCI des signalements ainsi que de la catégorie de signalant a permis de mettre en évidence les secteurs les moins actifs. Cette carte est à mettre en relation avec celle du parc privé potentiellement indigne établie en 2017. (Annexe 10). L'objectif est de cibler les actions au niveau des territoires les moins actifs.

5.2.3 Modification de la grille POLHI

Chaque personne à l'origine d'un signalement doit remplir une fiche de pré repérage destinée à orienter la prise en charge du signalement. Actuellement cette fiche ne mentionne pas spécifiquement le risque d'exposition liée au plomb. L'objectif serait de la modifier pour aller dans ce sens.

Force de l'action	Outil de synthèse
Faiblesse de l'action	Délai de réalisation
Moyens humains	Mise en forme interne en lien avec le POLHI
Moyens financiers	Réalisation interne
Délais de réalisation	Second semestre 2024

5.2.4 Réalisation d'une fiche pratique

Plusieurs partenaires ont évoqué la mise à disposition d'une fiche pratique pour les observateurs terrains. J'en ai élaboré et proposé une version durant mon stage, disponible ci-après.

Repérage « Saturnisme »


Fiche destinée aux professionnels sociaux, d'intervention dans les logements

Qu'est-ce que le saturnisme ?

Maladie silencieuse à déclaration obligatoire, voie d'exposition par le portage à la bouche d'éléments

Evaluer : Que repérer ?

Exposition via habitat:
peintures écaillées, parties communes, présence de toits en zinc, présence de canalisation contenant du plomb



Transmission au POLHI si : Logement <1949

Peintures dégradées

Présence d'enfants mineurs

		OUI	NON
Occupants	Locataires		
CREP réalisée			
Sources d'expositions	Logement antérieur à 1949		
	Peintures dégradées,		
	Canalisations en plomb		

Si vous rencontrez des situations de « OUI » dans les sources d'exposition alors :

Agir : Que faire ?

Orienter

Orientation vers POLHI [lien à mettre](#)

Orientation vers les professionnels de santé de premiers recours : les médecins généralistes familiaux, vers les médecins de PMI,

Quelle information porter ?

[Lien vers la fiche de bonnes pratiques, vers](#)

[Lien les conseils lors de réalisation de chantiers](#)

[Lien vers les photos](#)

[Lien vers le flyer](#)

[Lien vers la vidéo](#)

Figure 14 : fiche pratique de repérage

Force de l'action	Outil de repérage simplifié
Faiblesse de l'action	Nouvelle démarche Fiche POLHI existante
Moyens humains	Présentation proposée en période de stage, à formaliser pour diffusion
Moyens financiers	Réalisation interne
Délais de réalisation	Premier semestre 2024

6 Discussion

6.1 Sur les rencontres

Les rencontres m'ont permis de connaître les acteurs identifiés par le POLHI. J'ai apprécié cette phase de mon stage qui m'a permis :

- d'affiner la connaissance des spécificités territoriales ;
- d'identifier les partenaires ;
- de mettre en relation les acteurs entre eux ;
- de créer ou renforcer le maillage des acteurs.

Le fait de décliner mes interventions sur le bilan dans le département, puis d'introduire le questionnaire a amélioré l'implication des acteurs. La majorité des professionnels a salué la démarche de mise en lumière de cette thématique. Le challenge est maintenant de réussir à maintenir la vigilance dans le temps.

6.2 Sur les résultats des questionnaires

Les orientations des questionnaires résultent des RETEX des collègues, de mes recherches. Les questions posées étaient alors orientées en fonction de ces expériences, des biais pouvant alors être introduits à la réflexion.

Il serait intéressant de reproduire le questionnaire dans quelques temps pour mettre en avant l'évolution (choix d'indicateurs comme le nombre de CREP reçu, le nombre d'enquêtes environnementales effectuées).

6.3 Sur la stratégie d'actions

Les propositions d'actions s'inscrivent dans la commande de mon service, à savoir dynamiser le repérage dans l'habitat. Une analyse SWOT de la stratégie est disponible en annexe 11.

La durée du stage étant limitée à deux mois, il ne m'a pas été possible de solliciter les partenaires du volet Santé. Compte tenu des RETEX recueillis, leur implication au repérage est essentielle.

J'ai initié des démarches auprès des services internes à l'ARS (PPS, VSS et DT) qui doivent maintenant être portées auprès des acteurs de la santé et de l'accompagnement de la petite enfance. Un travail transversal devra être mené afin d'être pertinent.

Conclusion

L'exposition au plomb est un enjeu de santé publique majeur en France. L'évaluation de la situation dans l'Orne m'a permis de montrer que le problème était mal appréhendé et donc sous-estimé dans ce département malgré l'engagement d'un certain nombre d'actions de sensibilisation.

Ce constat, conforté par le résultat des échanges avec les partenaires départementaux potentiellement impliqués dans le signalement de cas de saturnisme, a mis en évidence la nécessité de formaliser et de développer des actions ciblées sur :

- la communication vers le grand public afin d'alerter sur la maladie et ses conséquences sur les populations les plus sensibles (jeunes enfants et femmes enceintes) ;
- l'information auprès des professionnels de terrain, acteurs du repérage et du signalement, de manière à faire remonter les suspicions d'exposition au plomb et les cas de saturnisme infantile détectés dans l'habitat.

J'ai particulièrement apprécié les échanges avec différents acteurs (opérateurs ANAH, bailleurs sociaux, CAF, DDT entre autres). Mon stage a notamment consisté à les convaincre du bien-fondé de la démarche et m'a permis de constituer un réseau d'acteurs institutionnels et professionnels attentifs et potentiellement mobilisables.

Par ailleurs, la rédaction d'une proposition de plan d'actions m'a permis d'être force de proposition et de développer des savoir-faire indispensables aux missions d'un IES en délégation départementale, à savoir une analyse dimensionnée, une méthodologie efficiente, un esprit de synthèse et une rigueur rédactionnelle.

Les actions sont inscrites dans l'axe 1 du PRSE4 axe 1 : le plaidoyer sur des comportements favorables à la santé. Concernant la diffusion, un kit de communication alliant des outils de Formation / Information sera proposé aux professionnels et aux publics cibles en 2024.

Lors de ma prise de poste, j'envisage de travailler à l'intégration de cet enjeu dans les contrats locaux de santé des collectivités.

Bibliographie

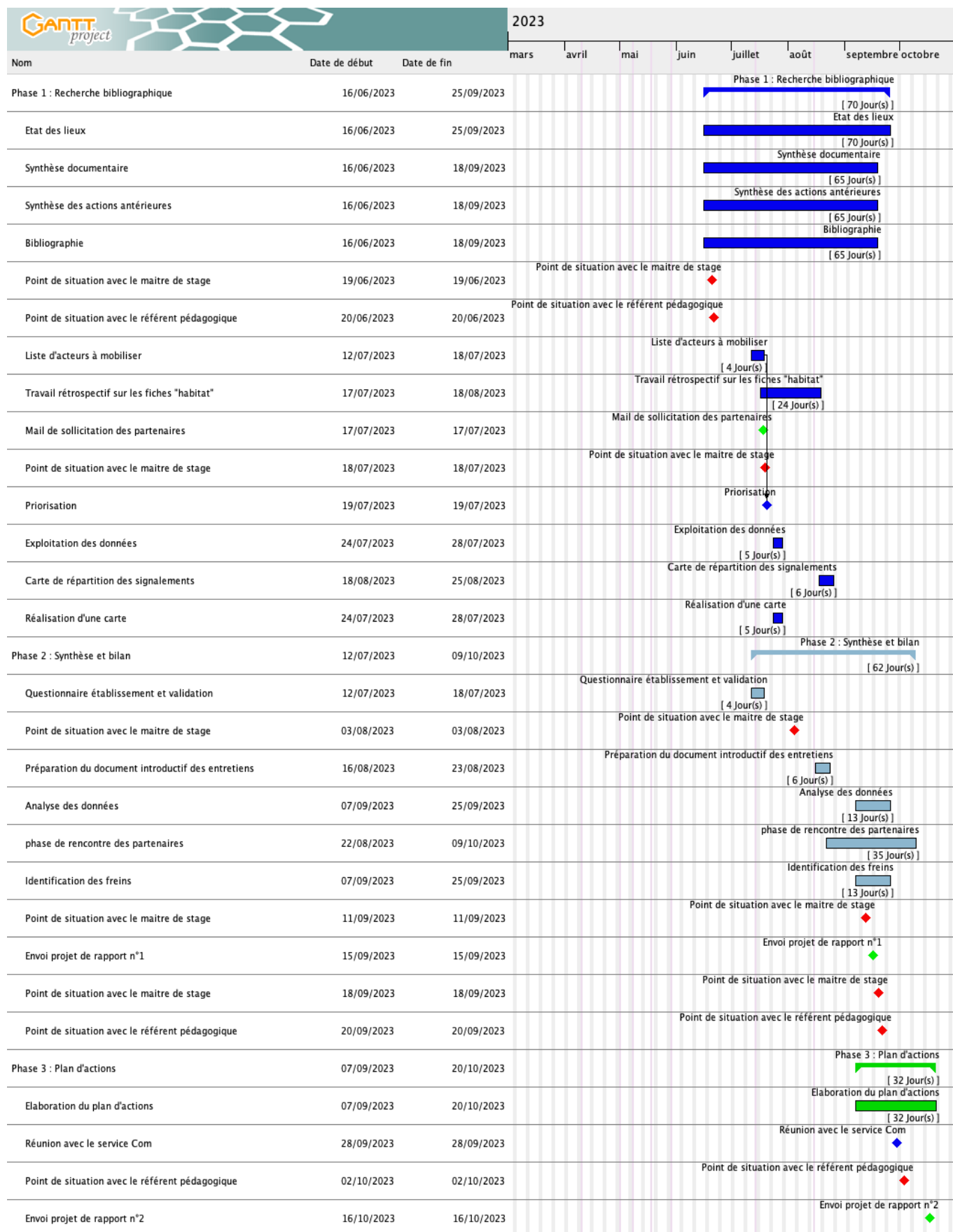
1. Détermination de nouveaux objectifs de gestion des expositions au plomb. 2014.
2. Haut conseil de santé publique. Mise à jour du guide pratique de dépistage et de prise en charge des expositions au plomb chez l'enfant mineur et la femme enceinte. 2017.
3. Association des Familles Victimes du Saturnisme. Le saturnisme et les enfants victimes du plomb.
4. INSEE. données locales du département de l'Orne. 2020.
5. DREAL. Atlas Normandie. 2017.
6. Santé publique France. Le saturnisme. 2019.
7. Santé publique France. Préconisations de dépistage. juin 2023;
8. INSEE. Données démographiques. 2021.
9. InVS. Imprégnation des enfants français par le plomb en 2008-2009, enquête Saturn-inf. 2008.
10. Santé publique France. Imprégnation de la population française par le plomb - programme de biosurveillance Esteban 2014-2016. 2020.
11. Bodin Eric et collaborateurs. SATURNISME : (re)mobilisation des acteurs publics sur le dépistage et la prévention des expositions au plomb. EHESP; 2014.
12. Santé publique France G R and coll. surveillance de l'exposition au plomb de la population française. 2023;
13. Haut conseil de santé publique. Plomb dans l'environnement extérieur. Recommandations pour la maîtrise du risque. 2021.
14. INSERM. Le saturnisme.
15. ANSES. Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à « la contamination d'espaces publics extérieurs par le plomb ». 2020.
16. Ministère. arrêté du 19 août 2011 relatif au constat d'exposition au plomb.
17. HCSP. Guide investigation environnementale des cas de saturnisme de l'enfant mineur, 2^{ème} version. 2020.
18. POLHI. Rapport d'activité POLHI. 2022.

Liste des annexes

1) Planning de stage	II
2) Liste des structures, services sollicités	III
3) Sondage adressé aux ARS	IV
4) Exploitation du sondage adressé aux ARS	VIII
5) Support de présentation lors des interventions avec les partenaires du POLHI	XI
6) Questionnaire soumis aux partenaires du POLHI	XVII
7) Identification des freins et leviers	XVIII
8) Procédure d'urgence de traitement de situation de cas de saturnisme infantile	XIX
9) Présentation au COPIL du POLHI	XX
10) Cartographie des signalements LHI	XXIII
11) Analyse SWOT de la stratégie d'action proposée	XXIV

PARIS	Audrey	29 novembre 2023
<p><Ingénieur d'études sanitaires</p> <p>Promotion 2023</p>		
<p>L'exposition au plomb dans l'habitat sous-estimée dans le département de l'Orne ? Comment redynamiser les partenaires ?</p>		
<p>Résumé :</p> <p>Le saturnisme est l'intoxication par le plomb de l'organisme. Il s'agit d'une maladie silencieuse, ne présentant pas de symptômes spécifiques. Définie par une concentration dans le sang de plomb supérieure à 50 µg/L, elle est particulièrement problématique pour les enfants et les femmes enceintes. Une des sources d'exposition est la dégradation des peintures contenant du plomb dans l'habitat ancien.</p> <p>Dans l'Orne, il y a très peu de signalements de suspicion de saturnisme malgré des signaux favorables à une possible surexposition au plomb dans l'habitat. L'activité de dépistage est très faible en comparaison avec l'activité nationale.</p> <p>Une sous-estimation de déclaration de suspicion d'exposition au plomb est donc suspectée. L'objectif du stage est de déterminer comment remobiliser et dynamiser les acteurs de première ligne visitant les habitats. Pour ce faire, une série d'outils de formation des acteurs en lien avec l'habitat et de communication vers le public a été proposée durant le stage. Initialement pensées pour le département de l'Orne, ces actions seront proposées à l'échelle régionale.</p>		
<p>Mots clés :</p> <p>Plomb - saturnisme - habitat - dynamiser - sensibilisation</p>		
<p><i>L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		

Annexe 1 : Planning de stage



Annexe 2 : Liste des structures, services sollicités

❖ ARS sollicitées :

➤ Entretiens téléphoniques :

- ARS Normandie : siège, UD, services VSS, PPS
- ARS Ile de France : siège et responsable de la thématique
- ARS PACA : responsable de la thématique

➤ Sondage :

- ARS Normandie
- ARS Ile de France
- ARS Haut de France
- ARS PACA
- ARS Guyane
- ARS Val de Loire
- ARS Nouvelle Aquitaine

❖ Partenaires institutionnels :

➤ Rencontres directes :

- DDT
- ADIL de L'Orne
- CAF
- CD Orne Service logement
- Opérateurs ANAH : CDHAT, INHARI, SOLIHA
- Bailleurs publics : Orne Habitat, Logissia
- Association : Médiadom
- SDIS
- Gendarmerie nationale

➤ Rencontres par visioconférence :

- AFVS



Recueil des freins et des leviers dans la remontée des signalements d'exposition au plomb

Votre avis en 5 minutes

Les situations d'exposition au plomb des populations sont nombreuses compte tenu de la présence d'un parc de logement vieillissant, de sites et sols pollués et la persistance d'habitudes de vie au sein de certaines familles...

Malgré ce constat, les derniers bilans indiquent une baisse des signalements des situations d'exposition au plomb dans plusieurs départements.

A l'occasion du stage d'étude de deux Ingénieurs d'Etudes Sanitaire (Mme PARIS et M. ZAMDE), l'ARS-IDF, l'ARS Normandie et l'EHESP proposent de recueillir les freins et leviers identifiés dans la remontée des signalements.

Ainsi, nous vous sollicitons afin d'avoir votre retour d'expérience sur le sujet.

Etant donné les délais contraints du stage, nous vous remercions de bien vouloir répondre avant le **02 octobre 2023**.

Conformément aux lois "Informatiques & Libertés" et RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant youssef.zamde@edu.ehesp.fr

Qui êtes vous ?

Votre mail

De quelle région êtes-vous ?

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- La Réunion
- Guadeloupe
- Martinique
- Guyane
- Mayotte
- Autre collectivité d'Outre-Mer

Organisme de rattachement

- Ministère
- Agence régionale de santé (en région ou en département)
- Autre (Précisez)

Autre (Précisez) :

Vous êtes

- Ingénieur(e)
- chargé(e) de mission
- Technicien(ne)
- Autre (précisez)

Autre (précisez) :

Votre contribution: Freins et leviers en matière de signalement des situations d'exposition au plomb

Comment jugez-vous le signalement des situations d'exposition au plomb et le dépistage du saturnisme dans votre département/région ?

- Suffisant
 Insuffisant
 Autre (précisez)

Autre (précisez) :

Cette thématique est-elle toujours d'actualité dans votre département/région ?

- Oui
 Non

Précisez pourquoi

Réalisez vous des enquêtes environnementales pour les plombémies entre 25 et 49 µg/L ?

- Oui
 Non

Si non, quelles sont les actions mises en place ?

Réalisez vous systématiquement des enquêtes environnementales (EE) / cliniques pour les plombémies ≥ 50 µg/L ?

- Oui
 Non

Si oui, qui réalise les enquêtes environnementales (service SE, prestataire extérieur...) et le nombre

Lors d'une vente ou d'une location d'un bien immobilier construit avant 1949, votre service reçoit-il systématiquement un CREP mettant en évidence une exposition au plomb ?

- Oui
 Non

Quelles sont les actions mises en place en cas de CREP positif ?

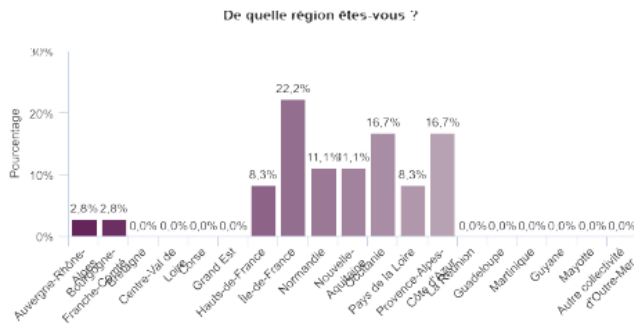
En matière de prévention et de dépistage du saturnisme, quelles sont les actions efficaces mises en place dans votre département/région ?

Perspectives:

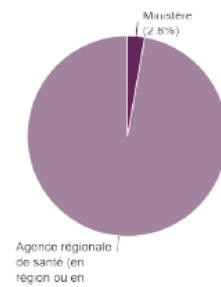
Selon vous, quelles sont les actions/leviers à mettre en place pour re-dynamiser le signalement et le dépistage saturnin ?

Annexe 4 : Exploitation du sondage adressé aux ARS

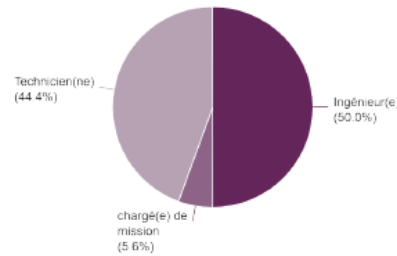
Population étudiée : Echantillon total
 Taille de l'échantillon : 36 réponses



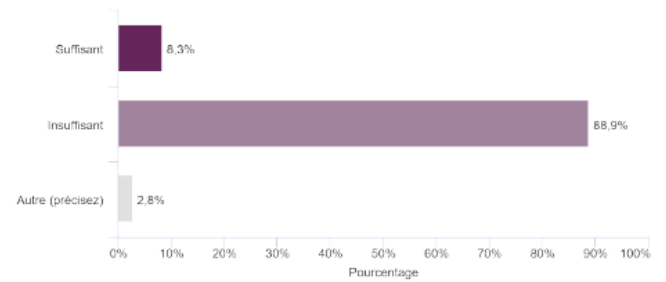
Organisme de rattachement



Vous êtes

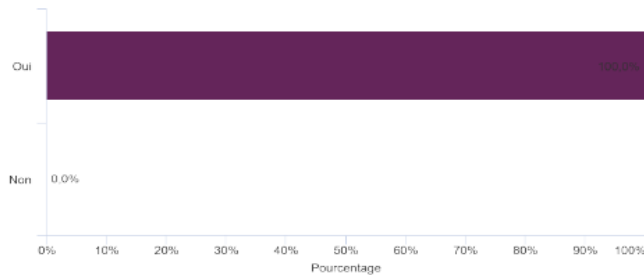


Comment jugez-vous le signalement des situations d'exposition au plomb et le dépistage du saturnisme dans votre département/région ?

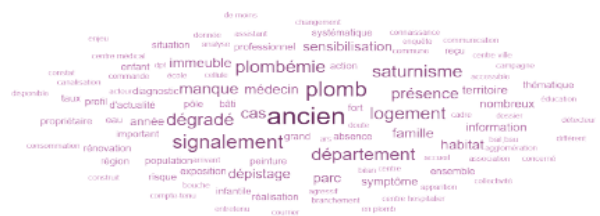


Population étudiée : Echantillon total
 Taille de l'échantillon : 36 réponses

Cette thématique est-elle toujours d'actualité dans votre département/région ?



Précisez pourquoi



“ / ”

“ Parc de logements locatifs privés anciens et dégradés en milieu rural ainsi qu'en centre ville des agglomérations.”

“ cadre immobilier ”

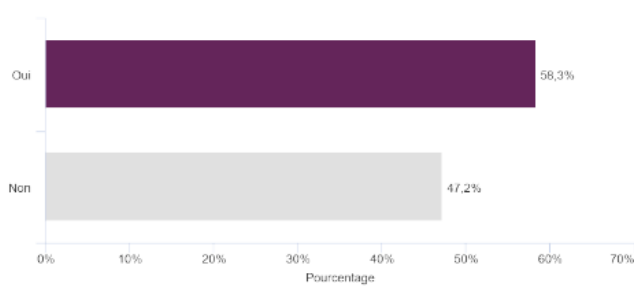
“ Mon département est le Lot-et-Garonne: possède un parc immobilier ancien avec un fort taux de logements < 1949 et est de plus un département pauvre donc de faibles ressources disponibles pour la réalisation de travaux.”

« 1 2 3 4 5 ... »

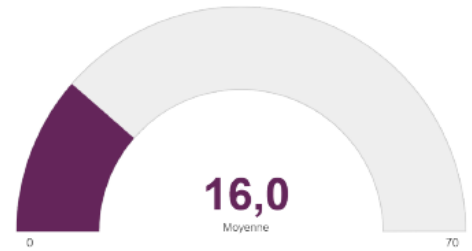
Afficher les items 1 - 5 de 31

Taille de l'échantillon : 36 réponses

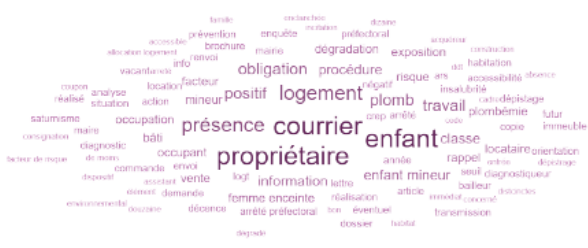
Lors d'une vente ou d'une location d'un bien immobilier construit avant 1949, votre service reçoit-il systématiquement un CREP mettant en évidence une exposition au plomb ?



Précisez le nombre



Quelles sont les actions mises en place en cas de CREP positif ?



Rechercher...

“ courrier ”

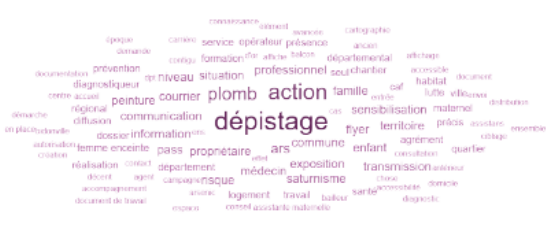
“ On ne reçoit par les diagnostiqueurs qu'une dizaine de CREP/an. Un courrier est envoyé au propriétaire du logement lui rappelant ses obligations de travaux avant toute occupation du bien ainsi qu'un coupon à nous renvoyer complété des informations concernant les précédents occupants du logement et particulièrement la présence ou non d'enfants. S'il y a eu des enfants, un courrier est envoyé à la famille expliquant le saturnisme et conseillant une analyse de plombémie. ”

“ Mise en Non décence par la PDLHI (consignation des allocations logement), puis :
- Si au dessus des seuils : instruction en insalubrité avec investigation de l'occupation des lieux (présence de

Afficher les items 1 - 5 de 30

Population étudiée : Echantillon total
Taille de l'échantillon : 36 réponses

En matière de prévention et de dépistage du saturnisme, quelles sont les actions efficaces mises en place dans votre département/région ?



Rechercher...

“ / ”

“ Communication vers les propriétaires bailleurs et les professionnels de l'immobilier : diffusion d'un flyer de prévention ”

“ accompagnement des familles, des propriétaires pour la réalisation des travaux de rupture d'accessibilité aux peintures au plomb ”

“ rien ”

Afficher les items 1 - 5 de 36

Perspectives: Selon vous, quelles sont les actions/leviers à mettre en place pour re-dynamiser le signalement et le dépistage saturnin ?



Rechercher...

“ / ”

“ Sensibiliser les professionnels de santé, particulièrement dans le secteurs de la médecine libérale ”

“ relancer le dépistage saturnin ”

“ communication ”

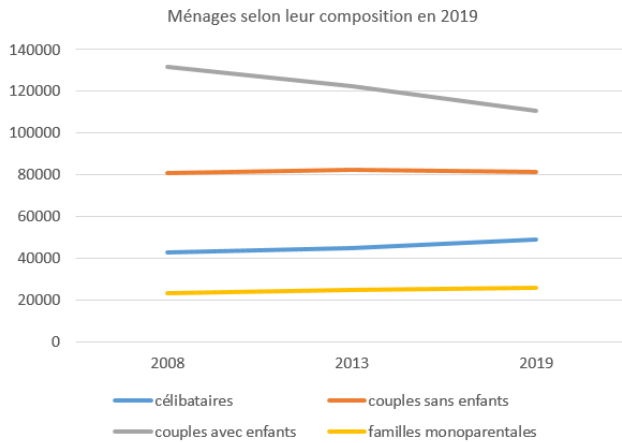
“ Dans notre département beaucoup d'agences immobilières qui gèrent des parcs locatifs ne font pas les diagnostics obligatoires donc une action de la DGCCRF pour vérifier ces pratiques et faire un rappel à l'ordre ”

Afficher les items 1 - 5 de 36

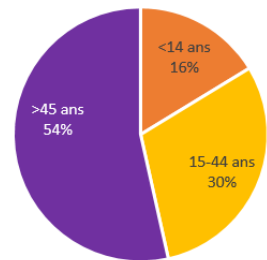
Annexe 5 : Support de présentation lors des interventions avec les partenaires du POLHI

Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne
Notion d'observateurs de terrain

Contexte socio démographique :



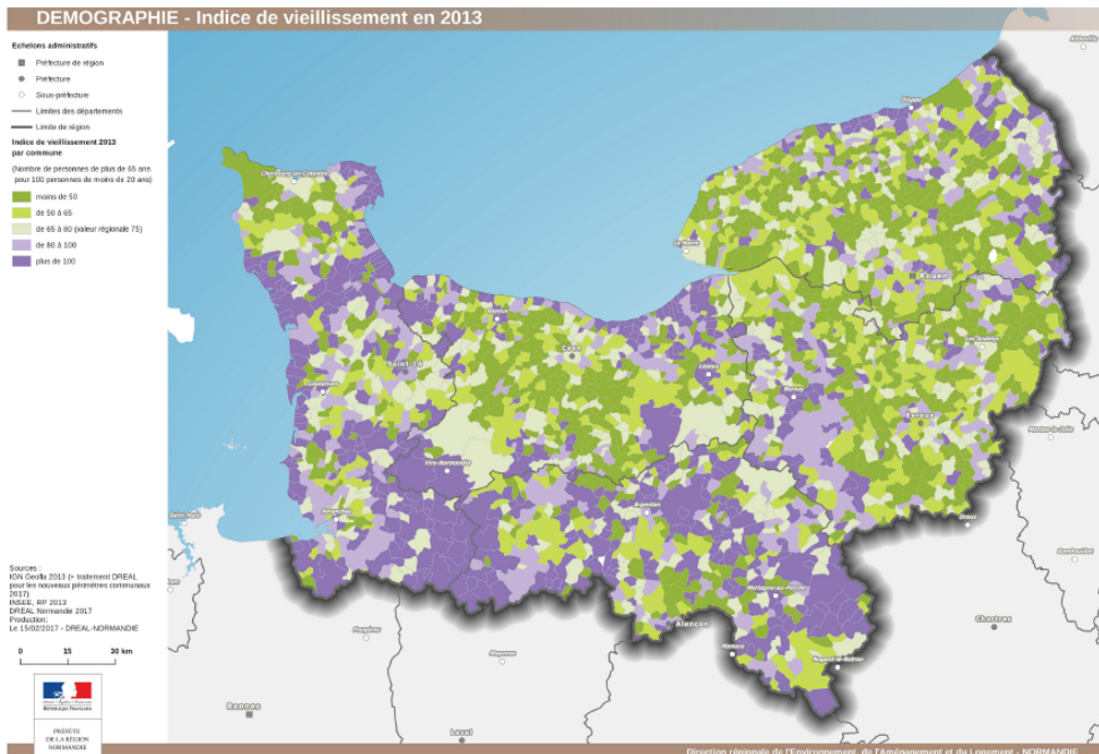
répartition de la population en 2019 en %



Source : INSEE

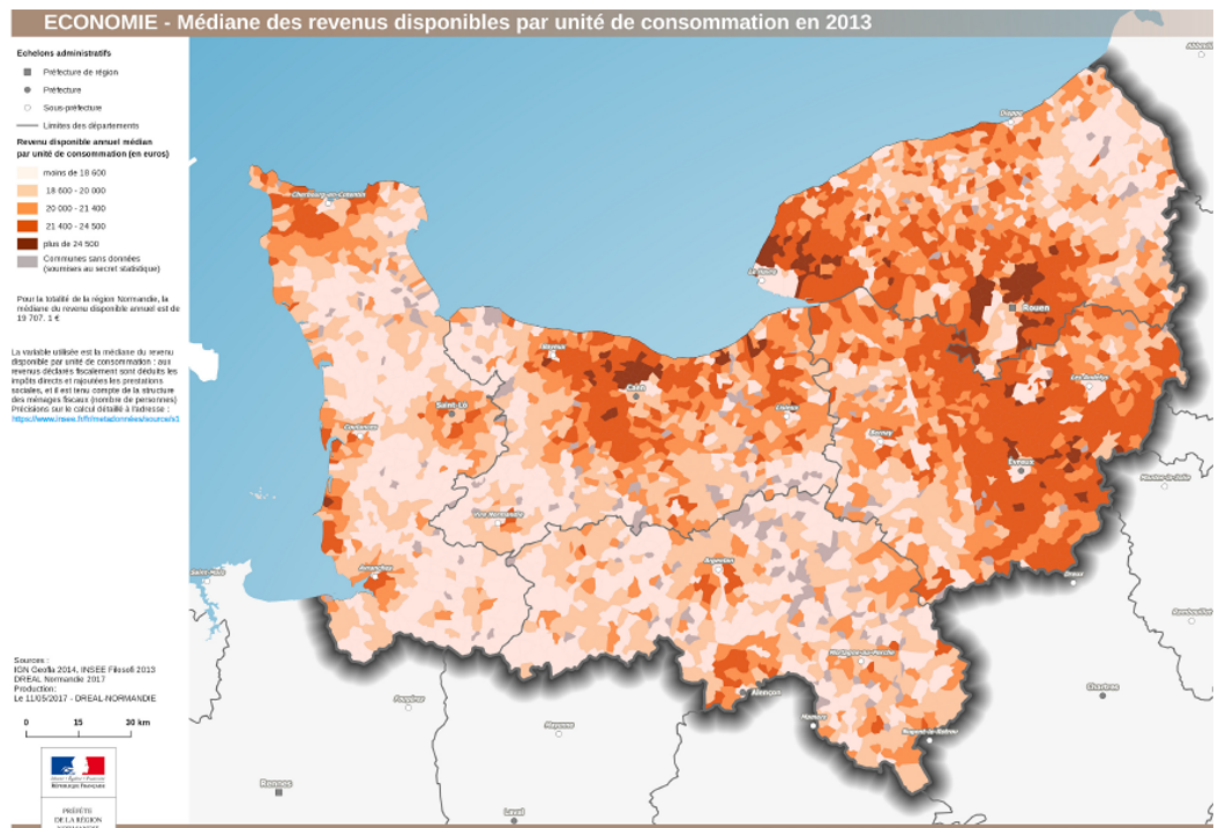
Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne
Notion d'observateurs de terrain

Indice de vieillissement de la population en 2013 :



Notion d'observateurs de terrain

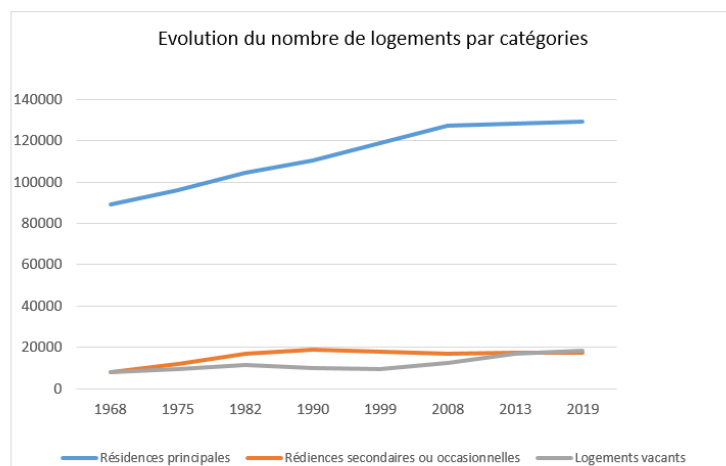
Médianes des revenus disponibles par unité de consommation en 2013 :



Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne Notion d'observateurs de terrain

Contexte Habitat :

Source INSEE :



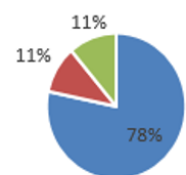
Lieu de résidence : Faible « Turn over » : 89,7% de personnes habitant dans le même logement en 2019

En 2019, l'ancienneté moyenne d'emménagement :

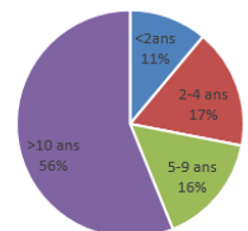
- Pour les propriétaires (64,3% des résidences principales) était de 22,4 ans.
- Pour les locataires (34,1%), elle était de 8,2 ans
- Pour les personnes logées gratuitement (1,6%) de 13,4 ans.

catégories de logements

■ résidences principales ■ résidences secondaires
■ logements vacants

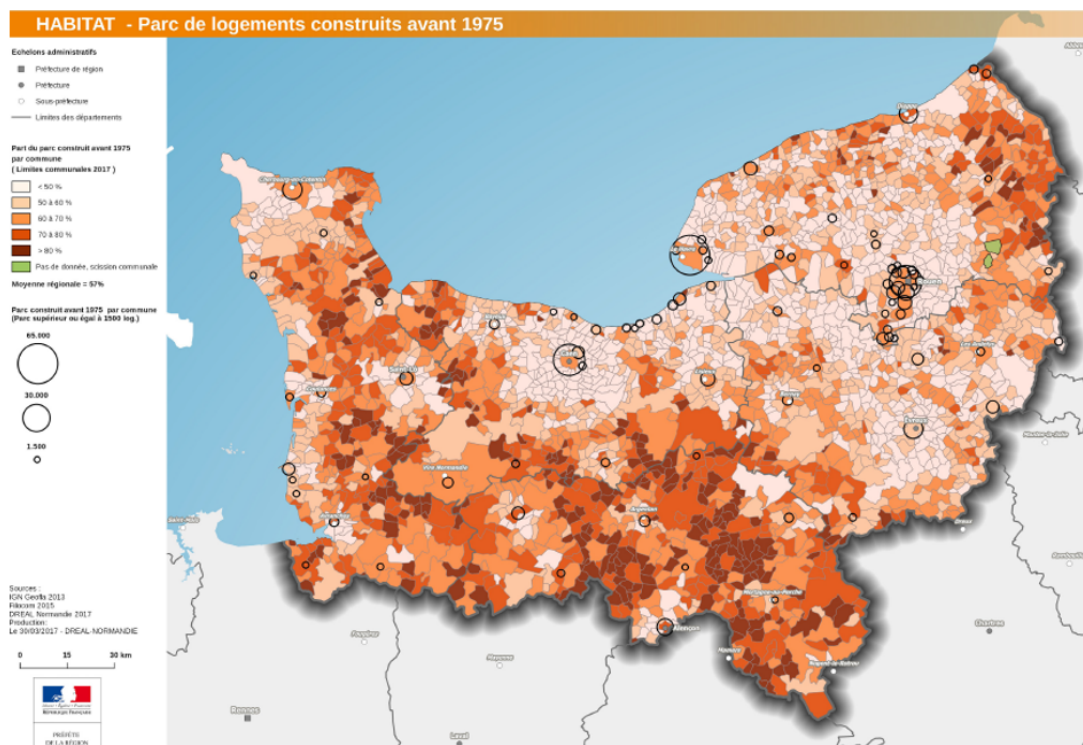


ancienneté d'emménagement

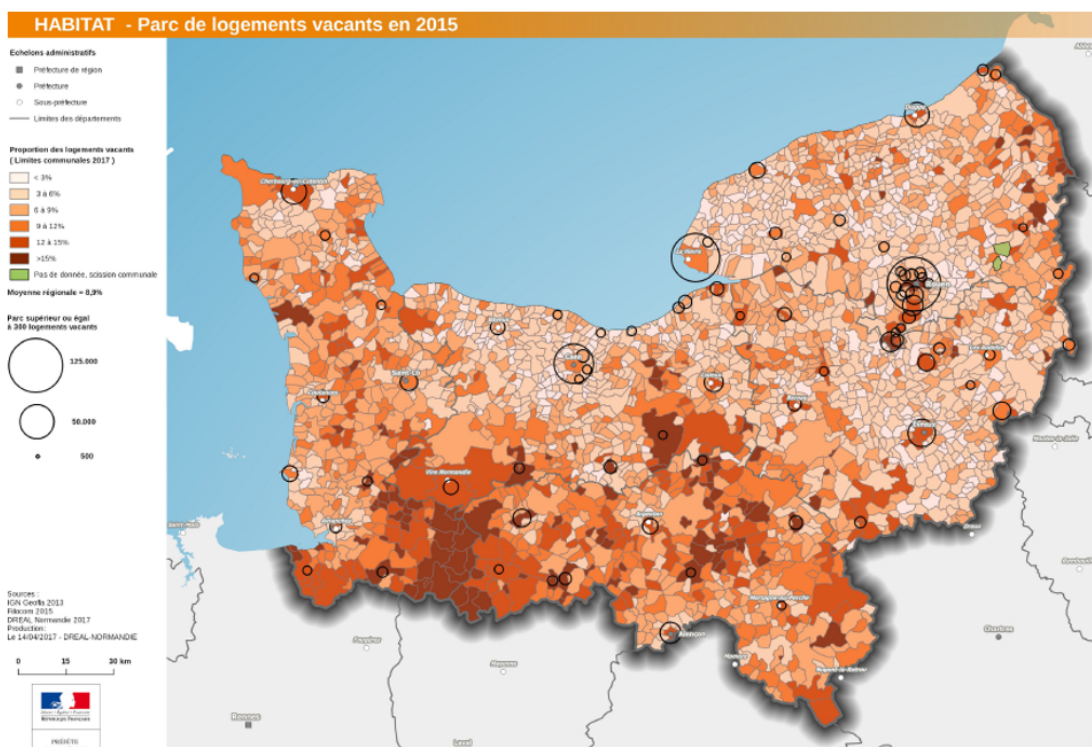


Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne Notion d'observateurs de terrain

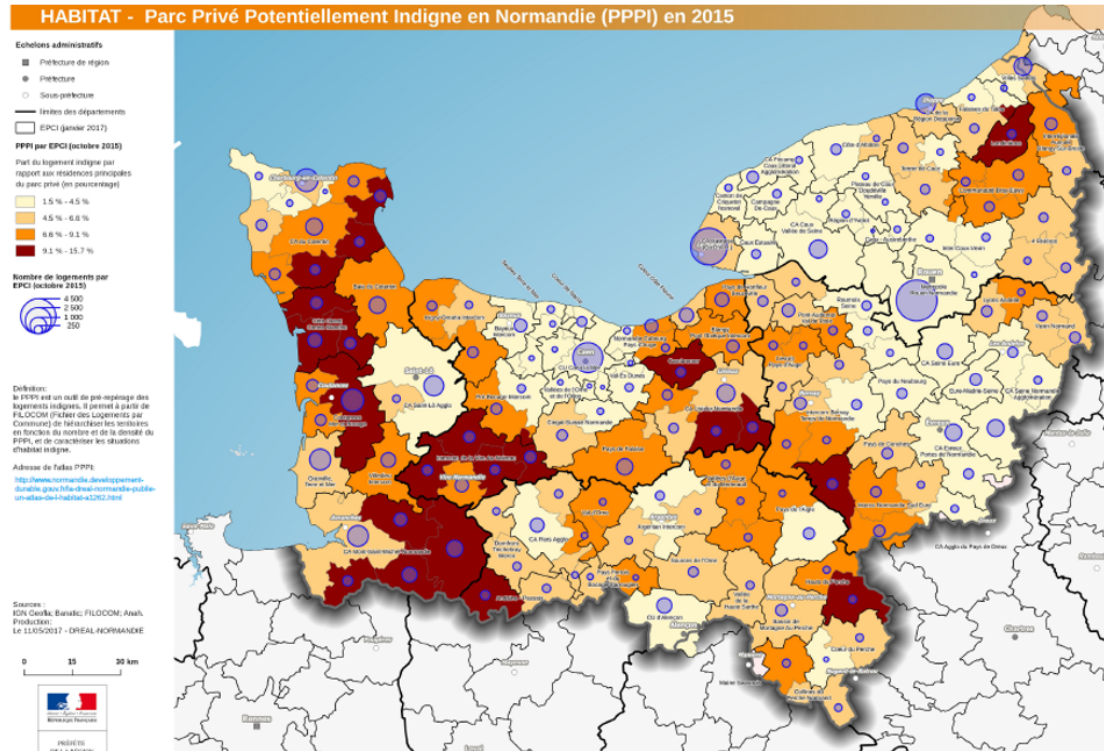
Constructions antérieures à 1975 :



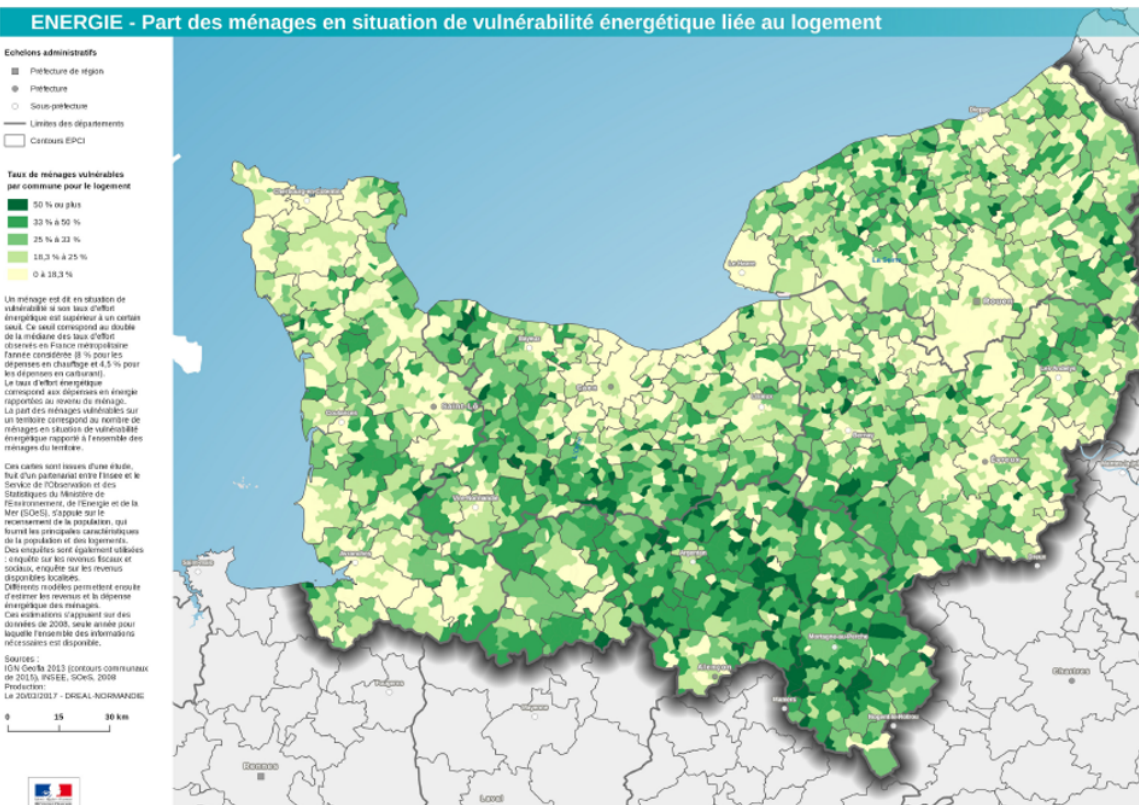
Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne Notion d'observateurs de terrain



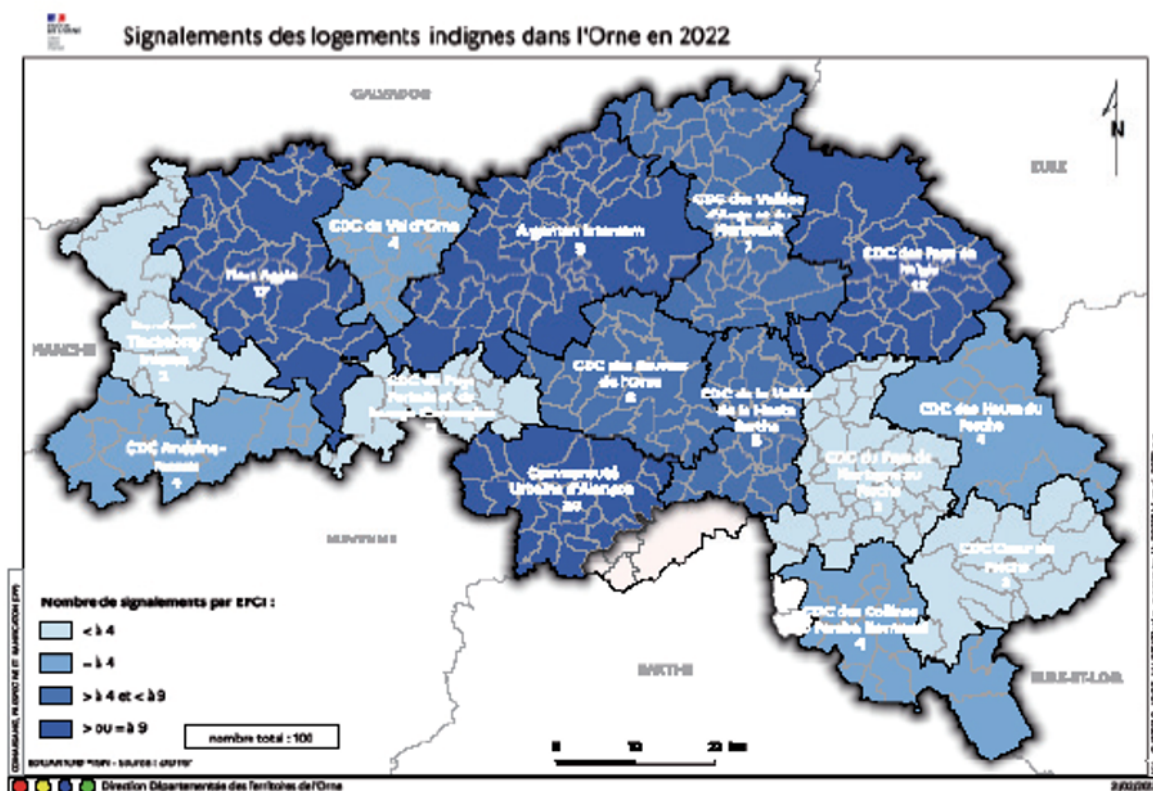
Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne Notion d'observateurs de terrain



Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne Notion d'observateurs de terrain



Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne Notion d'observateurs de terrain



Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne Notion d'observateurs de terrain

Contexte de déclaration de saturnisme :

GEODES :

Nb de dépistages tous âges entre 2015 et 2021 (source Geodes)

Années :	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
France	5980	6865	7171	7182	8293	4182	5135
Orne	14	8	8	6	10	3	2

Nombre de plombémies recensées en 2017 et 2018 par le CAP TV d'Angers :

Région	2017		2018	
	Nombre de plombémie		Nombre de plombémie	
Bretagne	91	27 %	84	32 %
Centre Val de Loire	115	34 %	86	33 %
Normandie	33	10 %	20	8 %
Pays de la Loire	95	28 %	73	28 %

Dépistage

- Le nombre de dépistages du saturnisme infantile est moindre en Normandie comparé aux autres régions avoisinantes;
- La majorité des enfants dépistés entre 2008 et 2018 résidait dans l'Eure et la Seine-Maritime;

Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne Notion d'observateurs de terrain

● L'âge médian des primodépistés était de 5 ans, et la majorité des primodépistages était prescrite avant l'âge de 7 ans.

Parmi tous les enfants dépistés:

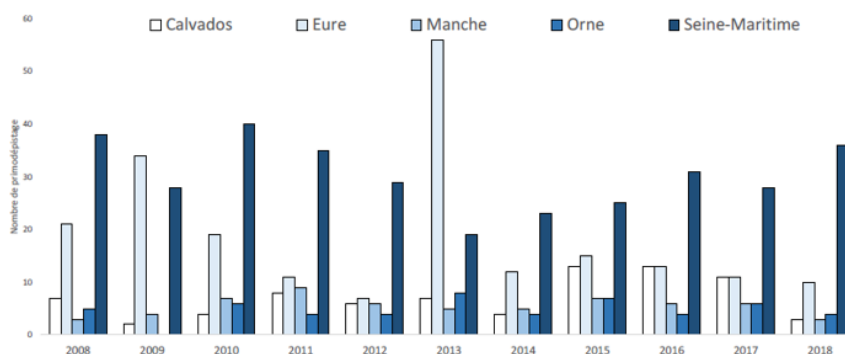
- 59% présentaient au moins un facteur de risque, principalement en lien avec le lieu d'habitation;
- 14% présentaient des symptômes compatibles avec une intoxication au plomb;
- 9% présentaient une plombémie au-dessus du nouveau seuil de 50 $\mu\text{g}/\text{L}$ fixé en 2015;
- La moyenne géométrique des plombémies était de 17,0 $\mu\text{g}/\text{L}$.

Parmi les cas incidents de saturnisme:

- 28 ont été diagnostiqués entre 2008 et 2018, dont 17 depuis l'abaissement du seuil de plombémie en 2015;
- 60% présentaient au moins un facteur de risque

Focus sur la période 2008-2018 :

| Figure 1 | Répartition par département et par année du nombre d'enfants primodépistés en Normandie, 2008-2018



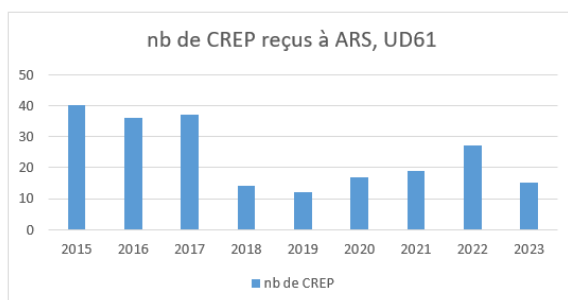
Source : bulletin de santé publique

Saturnisme volet habitat dans le département de l'Orne Notion d'observateurs de terrain

Sur la période 2008-2018, 731 plombémies de primo dépistage ont été enregistrées, réparties de façon hétérogène sur la région. Les principaux prescripteurs étaient les médecins généralistes (58%), les hôpitaux (23%) et les PMI (4%).

Au moins un facteur de risque motivant la prescription d'une plombémie a été renseigné pour 59 % (n=433) des enfants primodépistés. Les principaux facteurs de risque retrouvés sont un habitat antérieur à 1949 (45 %, n=329), un habitat dégradé (19 %, n=141), l'exposition à des peintures au plomb (16 %, n=181), des travaux récents (10 %, n=76) et un mode de garde à risque (8 %, n=58). Pour 63 % des enfants primodépistés, le contexte de dépistage était une suspicion de saturnisme lors d'une consultation (n=470).

Bilan CREP :



Annexe 6 : Questionnaire soumis aux partenaires du POLHI

Stage IES 2023-ARS NORMANDIE

Éléments de cadrage : stage métiers d'Ingénieur d'Études Sanitaires visant à dynamiser les signalements dans le cadre de l'habitat indigne, notamment au regard du risque d'exposition au plomb des enfants mineurs et femmes enceintes			
Structure			
Personne rencontrée			
Fonction			
		OUI	NON
Gestion de signalements		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réalisation de visite de logement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Signalement dans le cadre de visites de logements			OUI	NON
Selon vous, selon les dossiers traités, quel est le sujet qui vous interpelle le plus ?				
<input type="checkbox"/> Solidité des bâtiments	<input type="checkbox"/> Vétusté des bâtiments	<input type="checkbox"/> Isolement social	<input type="checkbox"/> Autre	
Avez-vous eu un soupçon d'une situation à risque d'exposition au plomb ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous les sources d'exposition au plomb ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, quelles sont-elles ? :				
Connaissez-vous les personnes les plus sensibles à une exposition au plomb ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous les conséquences sur la santé d'une exposition au plomb ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous les impacts sanitaires ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous la réglementation en vigueur ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous identifié le rôle de l'ARS ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous identifié des freins au signalement ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, quels sont-ils ?				
Avez-vous identifié des leviers d'amélioration de la démarche de signalement ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, quels seraient-ils ?				
Avez-vous des attentes ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, quels seraient-elles ?				
Seriez-vous intéressés par une information spécifique à ce sujet ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Seriez-vous favorables au développement d'un réseau d'observateurs de terrain ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Annexe 7 : Identifications des freins et leviers

Cette phase d'étude a été réalisée en exploitant les sondages et questionnaires adressés respectivement aux ARS et aux partenaires du POLHI.

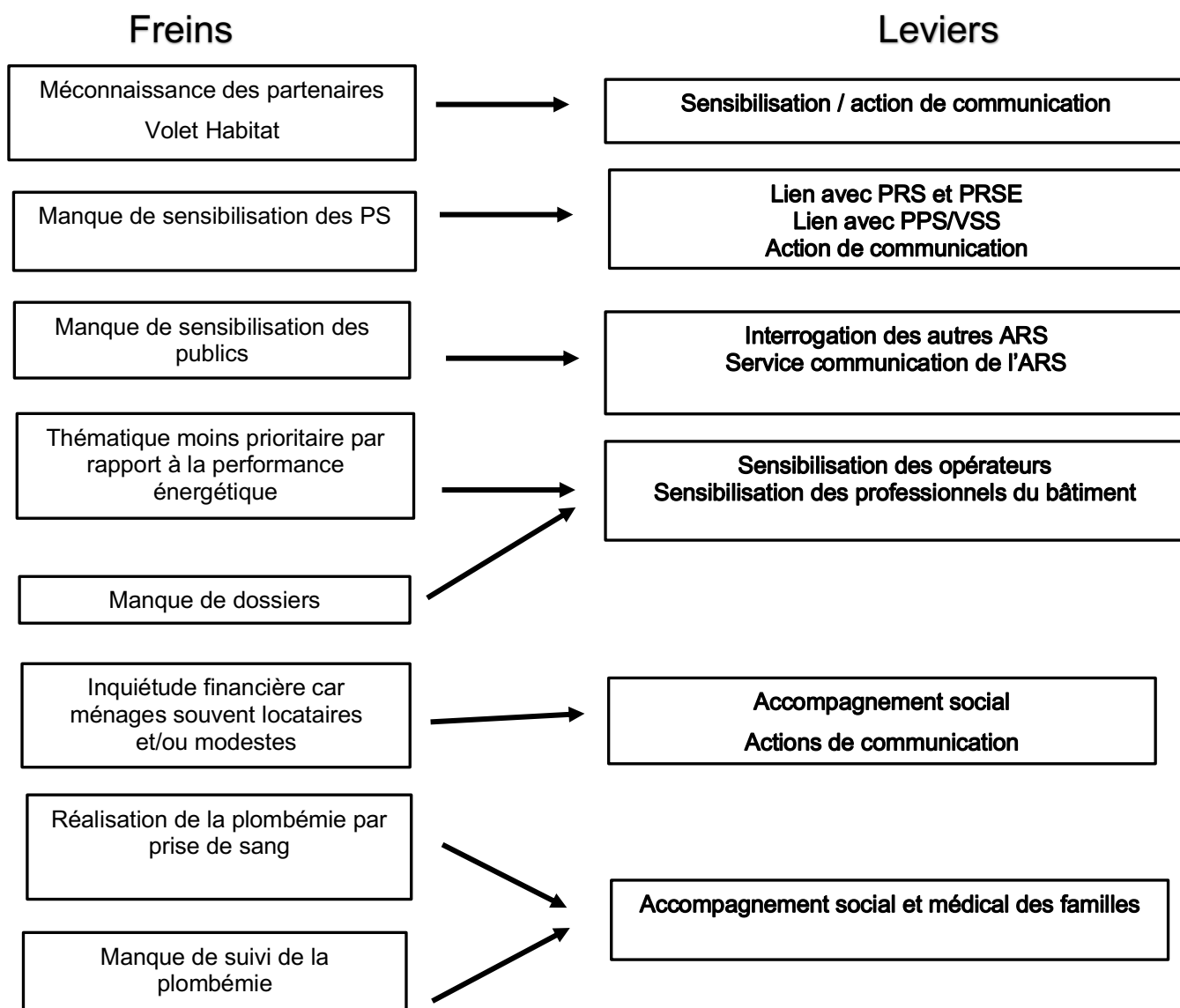


Figure 15: freins et leviers au repérage et au dépistage du saturnisme identifiés dans l'étude

Annexe 8 : Procédure d'urgence de traitement de situation de cas de saturnisme infantile

- Le préfet adresse au propriétaire une mise en demeure de réaliser les travaux nécessaires pour supprimer le risque d'intoxication au plomb avec, si nécessaire, obligation d'assurer un hébergement,
- Le délai prescrit pour réaliser les travaux est de 1 mois et, lorsqu'un hébergement est assuré sur demande du préfet, le délai prescrit est de 3 mois maximum,
- Dans un délai de 10 jours, le propriétaire peut soit contester la nature des travaux, soit s'engager à procéder aux travaux,
- Si, dans le délai de 10 jours, le propriétaire ne conteste pas les travaux demandés et ne s'engage pas à les faire, le préfet les fait exécuter d'office aux frais du propriétaire,
- Un contrôle après travaux (CAT) est effectué par un opérateur certifié et à la diligence du préfet pour vérifier que le risque d'exposition est supprimé, implique un nouveau nettoyage. Ce nettoyage sera prescrit dans un court délai (de l'ordre de quelques jours) puis le cas échéant engagé d'office.

Annexe 9 : Présentation au COPIL du POLHI



QU'EST-CE QUE LE SATURNISME?

- Saturnisme = intoxication par le plomb
- Toxicité connue depuis l'Antiquité
- Description clinique moderne: fin du 19^{ème} siècle
- 1ers cas d'intoxication par peinture au Pb décrits au début du 20^{ème}
→ interdiction des peintures au Pb en 1948 pour l'usage professionnel, en 1993 pour les particuliers
- Maladie peu à peu « oubliée », baisse importante des dépistages

SOURCES D'EXPOSITION

OÙ PEUT SE TROUVER LE PLOMB ?

- Dans les peintures des logements et parties communes des immeubles construits avant 1949
- Dans certains produits traditionnels de papeterie (notamment les plumes) et de jouets
- Dans certains médicaments traditionnels (notamment les teintures)
- Dans certaines céramiques traditionnelles (notamment les plats, tasses, assiettes, etc.)

CERTAINES ACTIVITÉS PEUVENT VOUS EXPOSER

- Participation de rénovation dans les bâtiments anciens (usage de peintures anciennes, démolition de supports en plâtre)
- Travaux de bricolage (notamment peinture, collage, etc.)
- Création de bijoux, d'objets en céramique, etc.
- Pratique de la pêche (notamment de la pêche à la ligne)
- Manipulation de solvants et de produits chimiques

Assurez-vous de ne pas ingérer de plomb. Une fois exposé, consultez un médecin, un pharmacien ou votre médecin généraliste.

DANS NOTRE ORGANISME

- Association au plomb : Prévention, Dépistage et Prise en charge de l'enfant et de la femme enceinte - réalisée par le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé des Boutiques du Plomb (CDBEP) 13 (juillet 2017)

EFFETS SANITAIRES

Effets du plomb sur les enfants
Plombémie minimale pour laquelle un effet a été observé

Plombémie (µg/l)	Effet observé
1500	Mort
1000	Encéphalopathie, Néphropathie, Anémie franche, Douleurs abdominales
500	Synthèse de l'hémoglobine ↓
400	Métabolisme de la vitamine D ↓
300	Vitesse de conduction nerveuse ↓, Protéophosphines érythrocytaires ↑
200	Toxicité pour le développement (à la naissance, à l'adolescence), Transfert transplacentaire
100	

Claudet - Presenting Lead Poisoning in Young Children, Centers for Disease Control and Prevention, 1991

RÔLE DE L'ARS

- L'entrée santé
Saturnisme infantile = Maladie à Déclaration Obligatoire
- Enquête environnementale
Rechercher la/les source(s) de l'intoxication pour agir dessus
Possibilité d'action coercitive (plomb dans les peintures dans l'habitat) Conseils hygiéno-diététiques
- L'entrée « habitat » : gestion des constats de risque d'exposition au plomb (CREP) (cadre exposé ultérieurement)

Transmission à Ars si: immeuble ou partie d'immeuble construit avant le 1er janvier 1949
+ revêtements dégradés
+ habité ou fréquenté régulièrement par un mineur ou une femme enceinte

ETAT DES LIEUX

activité de dépistage: source Santé publique France, site Géodes

Années :	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
France	5980	6865	7171	7182	8293	4182	5126
Orne	14	8	8	6	10	3	2

Le nombre de dépistages du saturnisme infantile est moindre en Normandie comparé aux autres régions avoisinantes:

Région	2017	2018
	Nombre de plombémie	Nombre de plombémie
Bretagne	91	27 %
Centre Val de Loire	115	34 %
Normandie	33	16 %
Pays de la Loire	95	28 %

En Normandie parmi tous les enfants dépistés:

- 59% présentaient au moins un facteur de risque, principalement en lien avec le lieu d'habitation;
- 14% présentaient des symptômes compatibles avec une intoxication au plomb;
- 9% présentaient une plombémie au-dessus du nouveau seuil de 50 µg/L fixé en 2015;
- La moyenne géométrique des plombémies était de 17,0 µg/L.

Parmi les cas incidents de saturnisme:

- 28 ont été diagnostiqués entre 2008 et 2018, dont 17 depuis l'abaissement du seuil de plombémie en 2015;
- 60% présentaient au moins un facteur de risque

ETAT DES LIEUX

parc immobilier : données de 2019 issues du bilan INSEE 2020

catégories de logement

- habitations individuelles: 11%
- logements sociaux: 11%
- habitations principales: 78%

Pourcentage de résidences principales

- 1919-1949: 8%
- 1950-1969: 36%
- 1970-1989: 36%
- 1990-2009: 20%
- 2010-2019: 0%

Ancienneté dans le logement des ménages

- < 2 ans: 11%
- 2-4 ans: 17%
- 5-9 ans: 16%
- > 10 ans: 56%

ETAT DES LIEUX

L'arrêté du 19/08/2011 rend obligatoire la réalisation d'un Constats de risque d'exposition au plomb CREP lors de la vente ou de la location d'un bien construit avant 1949. Lorsque l'opérateur agréé met en évidence une source d'exposition au plomb, il le transmet à l'Ars.

nb de CREP reçus à ARS, LD61

Les CREP reçus à l'Ars sont établis lors de la vente de logement.
Il n'y a pas ou très peu de réception de CREP établis lors de la location.

ETAT DES LIEUX

Population ornaise vieillissante mais composition des ménages principalement par famille avec enfants: l'exposition au plomb pour les enfants et les femmes enceintes via leur logement pourrait être sous estimée dans le département:

Répartition de la population en 2019 en %

- > 65 ans: 16%
- 15-64 ans: 59%
- 0-14 ans: 25%

Ménages selon leur composition en 2019

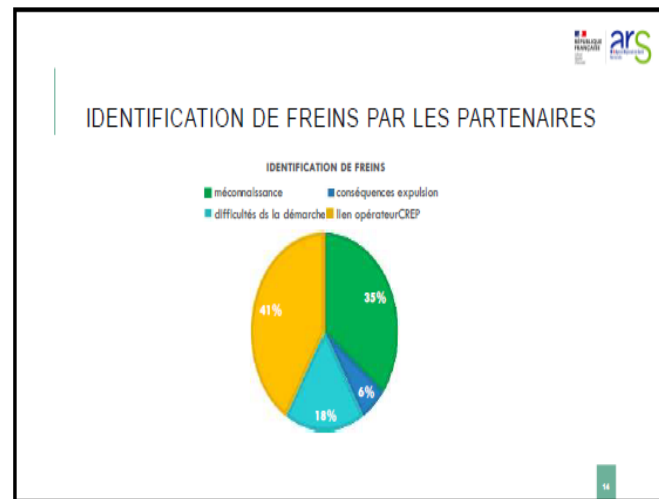
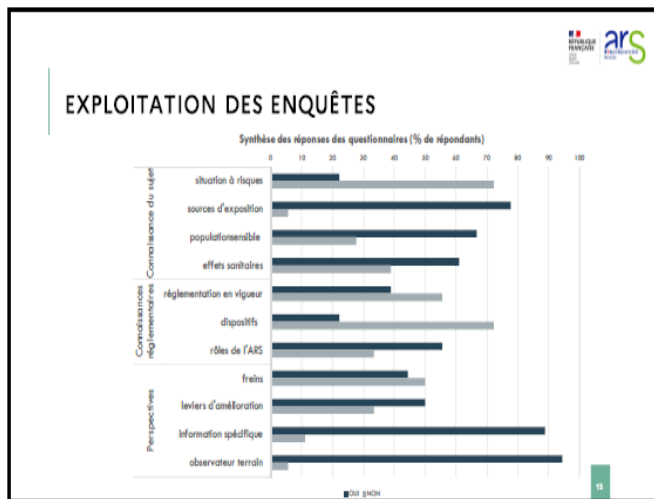
ENQUÊTE AUPRÈS DES PARTENAIRES VOLET HABITAT

Objectifs:

- déterminer les causes de cette faible activité au regard des caractéristiques de l'habitat
- Identifier les leviers d'actions pour redynamiser les signalements

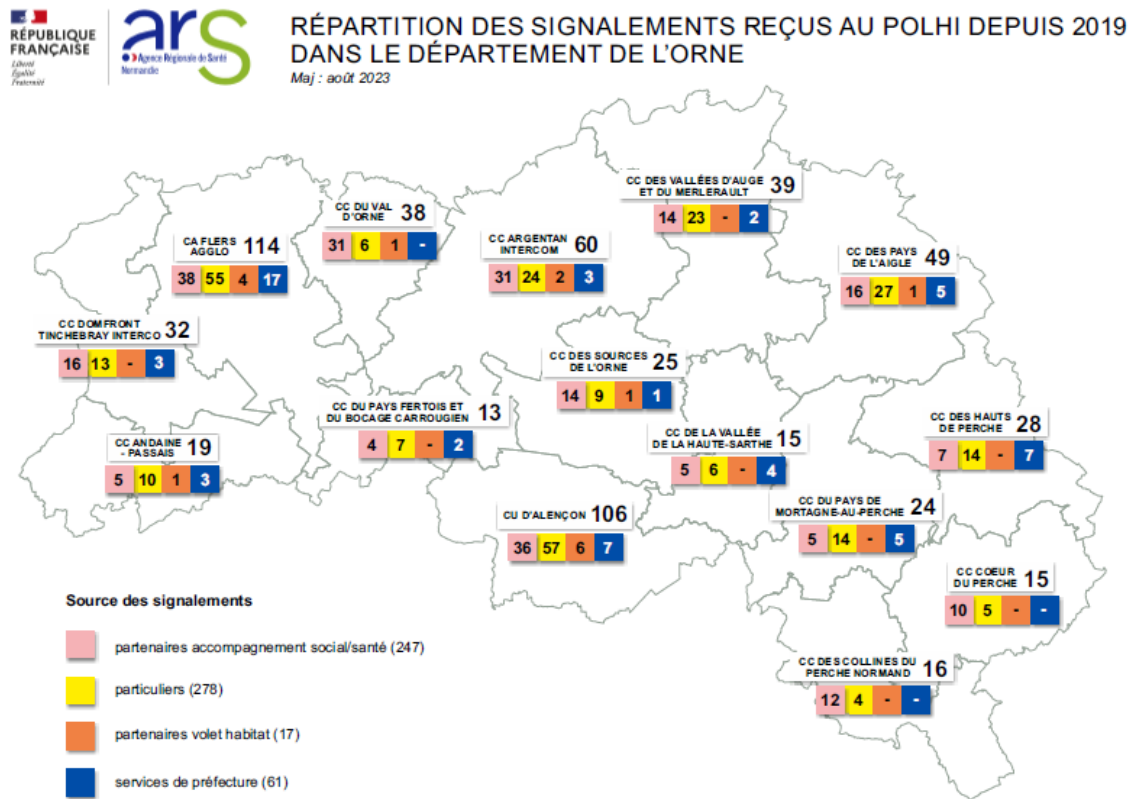
Pour ce faire:

- Etablissement d'un questionnaire dans le but de déterminer où seraient les points de connaissances des partenaires à développer pour sensibiliser la population:
- au niveau de la pathologie en elle-même
- au niveau réglementaire
- au niveau des perspectives envisagées quant aux actions à mener

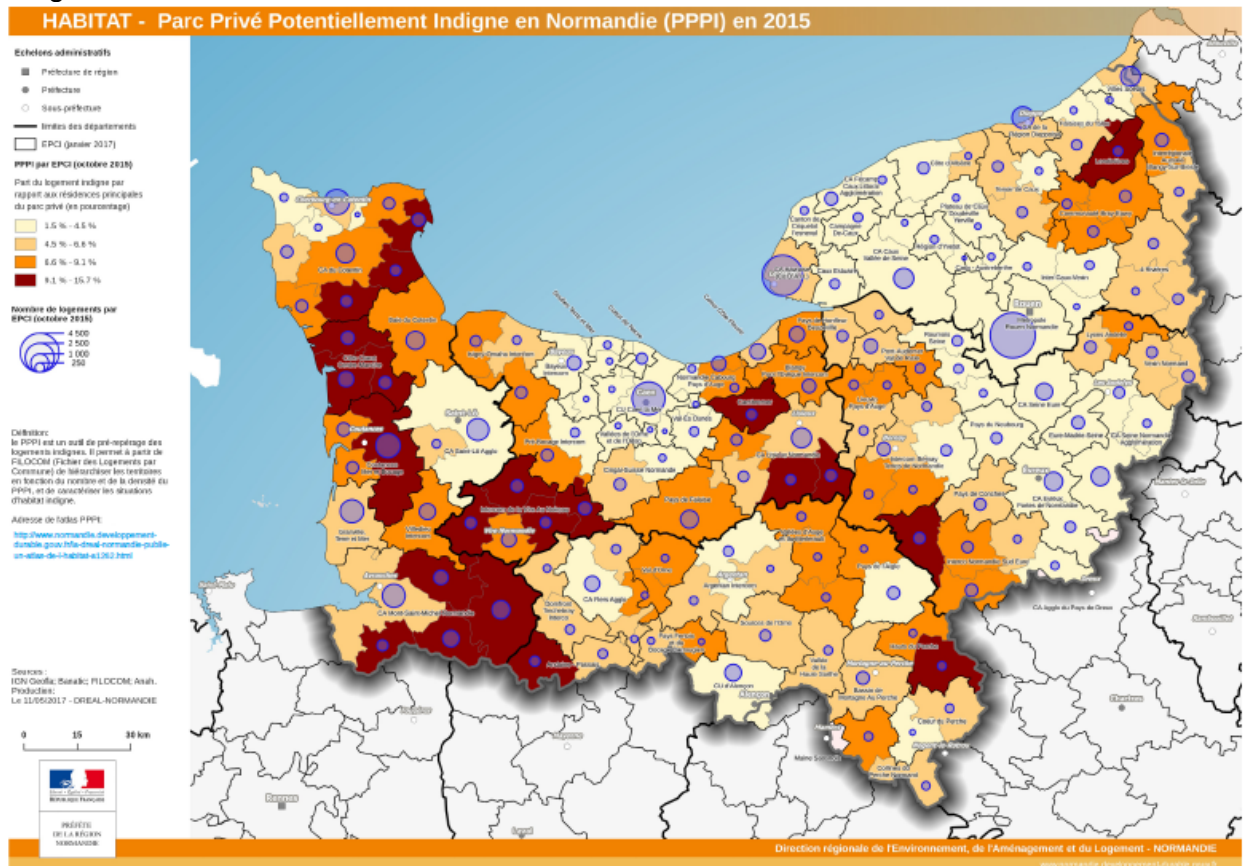


- ## PLAN ACTION ENVISAGÉ
- 1-Formation/information destinée aux partenaires
 - 2-Fiche pratique synthétique
 - 3-Orientation de la démarche vers le volet santé
 - 4-Diffusion plus large de l'information vers les populations concernées:
Communication spécifique (réalisation d'une vidéo envisagée)

Annexe 10 : Cartographie des signalements LHI



A mettre en relation avec la carte ci-dessous représentant le parc privé potentiellement indigne en Normandie



Annexe 11 : Analyse SWOT de la stratégie d'actions proposée

Elle permet de prendre la perspective nécessaire pour être le plus efficace, objectif possible dans la réalisation d'actions.

FORCES	FAIBLESSES
Compétences de l'Ars sur les aspects habitat et santé Synergie des services dans le traitement des dossiers Cadre réglementaire Outils de communication existants Acteurs identifiés	Non exhaustivité des acteurs rencontrés Difficultés de ciblage des populations les plus à risque Difficultés de signalements des logements les plus à risques Manque de visibilité pour la population Ligne budgétaire inconnue
OPPORTUNITES	MENACES
Approche multi partenariale du POLHI Plan de formation des partenaires du POLHI Réglementation LHI pour traiter les situations liées à l'habitat Diffusion de campagnes de communication par le biais des partenaires terrains, dit observateurs de terrain	Contentieux Partenaires mobilisés sur d'autres thématiques Alarmer les populations à risques Mal cibler les messages Mal cibler les populations